

L'ETOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

BUREAU ET ATELIER :
33 Rue Mansour.

32ème ANNEE.

JOLIETTE, JEUDI, 29 MARS 1916.

No 35

Pour l'Agriculture.

La terre veut être aimée.

JOLIETTE, 29 MARS 1916.

Ils sont nombreux ceux que la crise a rendus songeurs ; plusieurs de nos gros capitalistes qui se donnaient autant de mal pour vider leur bourse que pour la remplir sont aujourd'hui des plus économes ; des gens qui n'ont jamais pensé de leur vie pour la bonne raison qu'ils n'en avaient sujet sont devenus de vrais philosophes ; tout le monde préoccupé de l'avenir de notre pays cherche les moyens de parer à une crise aussi redoutable et inévitable qu'elle menace d'étendre ses ravages par tout l'univers.

C'est en cherchant ces moyens, en les étudiant tous les uns après les autres qu'est né le "mouvement agricole" ; l'amour de la terre s'est réveillé chez tous les vrais canadiens-français ; le peuple semble comprendre que nos véritables richesses sont celles que nous appelons naturelles, parce qu'elles fournissent à l'homme ses vrais besoins. Que nos brasseurs de grosses affaires, nos manipulateurs de billets de banque en prennent leur partie !... La source des vrais biens, ceux qui ne périssent pas, on la trouve dans la terre. Bossuet l'a dit : "La fécondité de la terre et celle des animaux est une source inépuisable des vrais biens ; l'or et l'argent ne sont venus qu'après pour faciliter les échanges". Si la terre enrichit celui qui la cultive, elle ennoblit celui qui l'aime, et le rend heureux. L'abbé Blanchard, dans son admirable conférence sur l'agriculture, disait entre autres choses : "Le plan de Dieu n'était-il pas que les hommes fussent heureux, et que la culture de la terre fut une condition de leur bonheur ? N'était-ce pas pour recommander l'amour de la terre ?... C'est Dieu qui a mis au cœur de chacun l'amour de la patrie et l'attachement au sol natal.

Si la patrie ne demande pas toujours pour sa gloire ou pour sa vie le sacrifice de ses enfants sur les champs de bataille, elle attend toujours d'eux la culture du sol. Voilà pour prouver la noblesse de ton labour, ô paysan qui peut-être en as rougi !

Il y a quelques jours à peine, nous avions la bonne fortune d'entendre causer deux bons vieux habitants, qui à travers des nuages de fumée blanche se communiquaient dans un langage simple mais correct, leurs propres impressions.

Sais-tu à quoi me fait penser la guerre ?... disait l'un, à un fantôme qui nous apparaît dans une veillée de plaisir ; tous les "veilleurs" sont surpris, effrayés, et les vapeurs du vin s'en vont chez le diable. Un tel qui racontait ses exploits, ses coups d'audace, tremble de tous ses membres et prend la fuite ; son voisin qui n'avait sommé mot et s'était contenté de l'approuver en faisant un signe de la tête, reste là, fait face au revenant et l'oblige à décamper. Eh bien, aujourd'hui, c'est un peu de même, le fantôme épouvantable qu'est la guerre en a surpris plusieurs, et ce sont tous les vantards, les bagouleurs qui se sauvent et ne veulent pas s'enrôler. Tu vois ; regarde comme les rôles sont changés ; hier, un habitant, ce n'était pas grand-chose, il était regardé presque comme un vulgaire par ces messieurs à collet blanc qui fumaient des cigares de dix pouces à nos dépens, et bien souvent se rinçaient la gorge avec notre argent. Il y a beau temps qu'ils se promènent dans de grosses automobiles qui prennent tout le chemin et mènent un bruit d'enfer ; c'est aussi à notre tour d'en avoir de ces grosses machines-là". Et l'autre, moins loquace, de répondre à son ami par cette phrase originale et pleine de vérité, bien qu'un peu baroque : "Nous ne sommes pas plus bêtes que les autres".

Il n'y a rien de plus vrai ; la seule chose qui manque à Baptiste, c'est un peu de vernis... cette matière cache bien des petits défauts, et elle fait souvent du meuble le plus grossier un ornement de salon. Ah, ça ! par exemple, n'allez pas croire que nous désirons faire de Baptiste un ornement de salon ; à Dieu ne plaise, ils sont par trop nombreux dans les villes, ces dignons pédants qui ne savent que faire de leur corps, tant ils le "doutillent". Le Baptiste par excellence, celui qui fut vraiment utile à la patrie et sur lequel le pays peut compter encore et beaucoup, est ce robuste gaillard aux larges épaules, au teint bruni par le soleil qui dore le blé de ses champs ; cet homme que vous remarquez dans la foule parce qu'il lève sur vous un regard fier et franc et qu'il sourit ; ce jeune homme qui manie la plume et le crayon avec la même habileté et avec autant de succès que la faux et la charrue ; ce vieillard à cheveux blancs que le travail des champs n'a pas "ruiné" mais rendu fort, solide presque inébranlable sous le poids des ans. Entouré de ses enfants, vénéré et respecté par eux, il a goûté, savouré pendant toute sa vie, les délices de la vie en famille, il a béni Dieu dans ses épreuves, il l'a béni dans sa prospérité. Il recevra bientôt la récompense de son dur labeur, de ses sacrifices ; il expirera doucement au milieu des siens en leur léguant le sol que, tant de fois, il foula du pied en l'arrosant de ses sueurs. Voilà une âme qui laisse après elle sur la terre, bien des coeurs chrétiens, qui la soulageront des peines du purgatoire, qui seront pour elle d'un précieux secours auprès de Dieu. Et c'est toute la vie de notre habitant canadien : il fonde son foyer ; il travaille pour vivre heureux ; il enseigne à ses enfants l'amour de la terre ; il les guide pendant un certain temps dans le chemin de la vie, pour ensuite leur céder définitivement sa place et leur donner comme dernière leçon l'exemple d'une mort chrétienne.

On a donc bien raison d'opposer une digue au courant dévastateur de nos villes et de nos campagnes : l'exode vers ces premières d'un élément qui leur est contraire. Si l'on réussit à imprégner dans le coeur de la génération qui pousse "l'amour de la terre", notre pays aura fait un grand pas vers le progrès ; sa place sera la première sur ce sol d'Amérique ; et ce jour-là il aura recouvré sa vraie liberté. La lutte qui s'engage, le mouvement qui surgit d'une crise redoutable flattent toutes les espérances.

La guerre trouble les peuples ; elle réveille les passions qu'ils nourrissent dans leur sein ; c'est à la lumière de ce flambeau qu'on distingue les appétits grossiers qui caractérisent les uns, et les nobles vertus qui caractérisent les autres. Des écrivains de renom, de profonds penseurs en ont dit du bien, d'autres non moins célèbres l'ont toujours regardée comme un des plus grands fléaux.

Quoi qu'il en soit, la guerre, tout en châtiant les peuples, en détruisant leurs oeuvres d'art, leurs plus beaux monuments, en les vouant à la famine, aux souffrances, les assagissant, les rends meilleurs et surtout plus prévoyants. Elle a presque toujours pour effet d'a-

L'opinion d'un confrère.

Une lettre intéressante

M. le Rédacteur de
L'Etoile du Nord,
Joliette, P. Q.

Monsieur,
Je trouve que vous appliquez une fessée en règle à ceux qui préchent la conciliation à outrance, dans votre article du 9 mars dernier. Si ces gens naissent par entendre raison ; il serait à espérer que de tels articles aussi argumentés puissent finir par les convaincre que c'est plutôt de l'aplâtement que de la conciliation que d'agir comme ils le font. Mais il est bien douteux que la leçon leur soit profitable, cependant, ce ne serait pas une raison pour mettre bas les armes. Ils finiront peut-être par se dessiller les yeux un jour, et leur plus grand châtiement sera le souvenir de leur passé.

Une nouvelle preuve que l'on vise à faire disparaître la langue française vient encore d'éclater comme une bombe au Manitoba. Ce sera encore la persécution de l'Ontario qui se répètera là-bas. Je trouve tout singulier que dans un pays réputé libre, on se prévienne d'une majorité pour refuser de rendre justice à tous. Avec ces attitudes indignes de gouvernements, il n'est peut-être pas erroné de croire que des événements peu désirables soient la conséquence de ces actes d'injustice. On dit en certains milieux : "D'après la constitution, nous ne pouvons réclamer l'usage de notre langue". Est-ce bien réel ? Si oui, nous sommes bien à plaindre, parce qu'avec des gouvernements aussi hostiles que ceux que nous avons actuellement dans les provinces dont il est fait mention plus haut, il est fort à craindre qu'il ne soit jamais possible d'exercer sur eux une pression assez forte pour leur faire insérer telle clause dans leurs statuts. Si tel est le cas, tout l'ouïe de cette omission retomberait sur l'Angleterre, pour ne pas nous avoir laissé ce droit lors de laession. Pourtant, je doute un peu de ce fait, et il me semble avoir vu dans un traité que l'Angleterre nous faisait le libre usage de notre langue et de notre religion. Ce décret ne serait-il adressé qu'aux habitants du Bas Canada ?... Pourtant, quand l'Angleterre fait la conquête du Canada, dut-elle faire un seul traité, ou bien fit-elle des conditions séparées pour chacune des deux parties ? En tout cas, quel qu'il en soit, quand un groupe réclame le droit de parler sa langue et de l'apprendre, et que ce groupe est assez considérable, je crois hostile le refus d'un gouvernement d'accepter sa demande.

Si depuis plusieurs années les Anglais nous reconnaissent le droit de parler notre langue sur le territoire canadien comment se fait-il qu'aujourd'hui ils prétendent qu'ils peuvent nous enlever ce privilège ?... Aurions-nous démerité ?... Nous avons probablement été trop indulgents à leur égard. Nous avons usé de trop de justice envers eux. Aujourd'hui ils veulent nous payer d'ingratitude. Qu'ils en soient certains, nous ne nous laisserons pas persécutés sans mot dire.

STE-ELISABETH

Nous regrettons d'apprendre que M. Xavier Joly, ancien maître de chapelle à l'église paroissiale, est décédé dimanche dernier, après une maladie de 3 jours seulement, muni de tous les sacrements de notre sainte Eglise, à l'âge de 78 ans.

Le défunt était l'un de nos paroissiens les plus estimés et fut maître de chapelle durant 60 ans, charge qu'il a rempli avec succès et dévouement.

Il laisse deux enfants : un fils et une fille.

Les funérailles ont eu lieu mardi, 21 mars, en cette paroisse, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis.

Nos condoléances à la famille.

Meli Melo

EN ANGLETERRE : Les députés rapportent que l'appel d'hommes mariés sous les drapeaux a soulevé une tempête. On ne s'attendait pas à ce qu'il arrive si tôt et il a causé une vive émotion en certains milieux. Il paraît que c'est sûr de quitter femme et enfants pour aller se faire tuer le cou sur les champs de batailles.

ACCUSE : Le Sénateur Cloran a accusé l'officier commandant du camp d'Amherst, N. E., d'avoir facilité la libération des Allemands et a demandé quelle peine militaire avait été imposée à l'officier pour cette offense.

L'offense est grave, la punition devrait l'être.

SIR JOSEPH POPE : Le "Citizen" d'Ottawa a publié une seconde lettre de Sir Joseph Pope, sous-ministre des affaires étrangères, sur la question bilingue, la plus importante du jour, celle qui intéresse tous les Canadiens à plusieurs points de vue.

Dans cette lettre, Sir Joseph Pope rappelle le débat historique de 1870 au cours duquel Dalton McGarhey présenta un bill à la Chambre des communes à l'effet d'abolir le français comme langue officielle. Sir Joseph Pope y fait aussi un vibrant appel au patriotisme des deux parties auxquelles il demande de mettre fin au conflit.

Voilà un Anglais qui a l'esprit aussi large que nous l'avons !

"Nous pouvons dire avec vérité, sans exagération, sans illusion et sans vain optimisme, que nous voyons maintenant la fin de cette guerre horrible". Telle est l'opinion d'un ministre français. Ceux qui préchent l'enrôlement et se vantent d'avoir fait de nombreuses victimes.

Savez-vous combien coûte à la province chacun des 600 détenus de la prison de Bordeaux ? Ça ! rien que \$6,000. Après cela, ce n'est pas surprenant que nos prisonniers aient un penchant très prononcé envers Sir Lomer qui les cajole et les traite en enfants gâtés. Sir Lomer c'est un diplomate.

La grippe continue toujours à faire des siennes !... Elle peut te vanter d'avoir fait de nombreuses victimes.

Elle s'attaque aux jeunes comme aux vieux, elle a même été jusqu'à mordre nos grands hommes politiques, les bleus comme les rouges. Un confrère, un observateur calqué, nous fait cependant remarquer qu'elle a beaucoup menagé les nationalistes qui préchent toujours d'une voix claire et sonore contre l'enrôlement.

La vieille grincheuse serait-elle contre la participation du Canada aux guerres de l'Empire.

La Chambre de Québec a été prorogée à temps !... La droite l'a diablement échappé belle !... car quelques jours après, une bombe — une véritable bombe — devait éclater dans ses rangs.

Sir Lomer a du flair. Il est perspicace et prévoyant.

La clientèle de M. Eaton, le gros marchand de Toronto, a diminué de 25 p. c.

C'est l'effet de la crise financière, direz-vous. Vous n'y êtes pas ; c'est le résultat pratique de la crise ontarienne.

Notre dette nationale sera bientôt de \$500,000,000. C'est drôle comme nos gouvernements aiment les chiffres ronds !

C'est une passion qui coûte cher à Baptiste. ...

viver leur amour de la terre en leur faisant comprendre qu'elle seule le contient et distribuent ses vraies richesses. Supportons-là avec résignation et bénissons-là si elle accomplit son oeuvre régénératrice. Aidons dans la mesure de nos forces les apôtres de l'agriculture ; la terre veut être aimée, elle le crie bien haut, elle veut être estimée, appréciée à sa juste valeur ; donnons-lui ses mérites, sachons lui être reconnaissants. Combien de services ne nous a-t-elle pas rendus ? ...

Elle nous a prodigué ses dons sans jamais se lasser ; elle nous a nourris comme elle a nourri nos pères et de son sein de plus en plus fécond, nous tirerons toujours les éléments nécessaires à notre subsistance.

Note de la Rédaction : — Nous croyons devoir reproduire ici un article que nous avions déjà écrit dans le "Bulletin de la Ferme".

Pour les "blessés" de l'Ontario.

Avez-vous signé la requête ?

Devoir pressant. Quelques réflexions. Nécessité de payer de sa personne pour assurer le succès de la requête en desaveu.

Grâce à la presse française qui a bien voulu nous continuer une très large publicité, grâce au patriotisme et à la générosité d'amis dévoués et à un travail méthodique, bien que vivement organisé, la formule de requête en desaveu circule à travers tout le Canada. Il faut maintenant assurer la cueillette des signatures. Cette tâche est forcément laissée à toutes les personnes de bonne volonté. Sans prétendre faire la leçon à qui que ce soit, on nous permettra bien d'exprimer quelques réflexions.

Il ne faut pas que la plus grosse part de la besogne soit l'apanage d'un ou de plusieurs groupes. Si nous sommes, si actifs et si dévoués, soyons-le, il est certain qu'ils ne peuvent suffire à la présente tâche. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent aider ce mouvement — patriotique et national, s'il en fut — à prêter généreusement leur concours ; à organiser ou à collaborer à cette oeuvre dans leur paroisse, et même au-delà. Déjà, un grand nombre se sont mis à l'oeuvre. Nous savons que plusieurs n'attendent qu'une occasion de manifester leur sympathie à nos héroïques compatriotes ; elle se présente aujourd'hui.

Même à ceux qui auraient fait "plus que leur part" pour nos blessés de l'Ontario, nous nous permettons d'adresser un chaleureux appel. Que sont nos sacrifices de temps et même d'argent, en face du dévouement de nos soldats du front ontarien ? Peu de chose, en vérité !

Il sérail mal, en ce temps de très grande épreuve, de marchander notre travail et nos deniers à d'infortunés compatriotes. Ne nous reposons pas sur notre voisin au soin de faire ce qu'il faut faire. La part de chacun est assez considérable, sans qu'en plus, il soit contraint de s'ajouter à la paresse ou à l'égoïsme des autres. Il y aurait d'ailleurs que souvent il ne le pourrait pas. Une partie du travail serait donc délaissée, abandonnée ? Tous, nous comprenons qu'il ne le faut pas.

Le seul moyen d'arriver à un résultat digne de notre cause, c'est de consacrer nos loisirs, nos moyens d'action et notre dévouement en vue d'obtenir la libération des Canadiens-français de l'Ontario, en attendant que nous puissions nous porter au secours des autres provinces de l'Ouest.

Procurons-nous une formule de requête et recueillons le plus grand nombre de signatures possible. Nous rappelons à tous que les formules de la requête sont en dépôt au secrétaire général de l'A. C. J. C., immeuble Versailles, bureau 701, 90, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone Main 4959.

Toute demande recevra sa réponse par le retour du courrier. Toutes les requêtes signées doivent nous être remises pour le 25 mars courant. Nous prions respectueusement nos collaborateurs d'en prendre note.

Les souscriptions sont toujours reçues par M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160 rue Saint-Jacques, Montréal, et par M. Onésime Chailfoux, trésorier du comité régional québécois de l'A. C. J. C., 209, rue Saint-Jean, Québec, pour le diocèse de Québec.

LE COMITE.

Collège de l'Assomption

Lundi, 20 mars, les élèves du collège, à l'occasion de la fête de M. le Supérieur, ont donné une très jolie séance dramatique et musicale.

Le programme littéraire comprenait : "Monsieur l'Inspecteur", "Une chute de la Science", comédies en un acte interprétées avec succès par de jeunes acteurs de talent.

La fanfare et "La chorale" chargée de la partie musicale se sont acquittées de leur tâche à la plus grande satisfaction de tous les amateurs de bonne et belle musique.

Les élèves de l'Assomption ont été dignement leur Supérieur.

Vient de paraître

Nous accusons réception d'un joli petit volume, "La vieille Maison" de M. Champoux. En lisant les délicieuses poésies que contient cet opuscule, on se convainc que l'auteur est un poète distingué qui manie sa langue avec dextérité et que sa verve est abondante.

Nous recommandons la lecture de ce livre à tous nos lecteurs. En vente chez l'auteur à 101 Boulevard St-Joseph, Ouest, Montréal.

Un moyen efficace.

La lutte pour le Français.

JOLIETTE, 29 MARS 1916.

Les derniers événements qui se sont déroulés, tant dans l'Ontario que dans le Manitoba nous font croire que la question ayant trait à l'abolition de la langue française dans ces deux provinces entre dans une nouvelle phase.

Pour ce qui est de l'Ontario, nous n'en sommes pas surpris, car la lutte se faisait déjà à découvert depuis assez longtemps, et en dépit de tous les efforts des canadiens-français pour réclamer justice, nous pouvions prévoir par l'attitude des potentats qui détiennent le pouvoir dans cette province que le jour ou la minorité serait enfin satisfaite était encore éloigné. Aucun parti ne semblait prêt à mettre bas les armes et les derniers incidents surtout nous sont une preuve évidente que les nôtres ne désarmeront que le jour où ils auront obtenu justice.

Nous fûmes cependant plus surpris d'apprendre ce qui vient de se produire au Manitoba. Le gouvernement de cette province, se prévalant de sa grande majorité anglaise vient de destiner au pilori notre langue française dont l'usage avait été jusqu'alors permis dans une certaine mesure. Il a décidé dans sa "sagesse" qu'il était opportun de ne plus enseigner le français dans sa province. A quoi bon, quand nous avons une majorité aussi docile, permettre qu'une minorité puisse avoir justice ! N'est-ce pas la majorité qui gouverne ?... Tel semble avoir été le raisonnement tenu pour en arriver à la conclusion ci-dessus. Un des ministres de ce gouvernement alla jusqu'à dire que l'enseignement bilingue était une menace à la tranquillité de la province.

Devant de tels actes d'hostilité tendant à faire disparaître notre langue dans les provinces où les nôtres sont en minorité, nous, canadiens-français de la province de Québec, qui jouissons de notre pleine liberté — parce que nous sommes en majorité — et qui allons jusqu'à donner justice à la minorité anglaise, ne sommes-nous pas en droit d'en attendre autant des majorités anglaises vis-à-vis des nôtres et ne devons-nous pas user de notre influence pour qu'il en soit ainsi ?

Certes, nous avons compris qu'il était de notre devoir de protester et de prêter main forte à nos frères, ce que nous avons fait d'une manière non équivoque. Nous avons vu des sociétés, des conseils municipaux, des groupes, des particuliers, voire même des écoliers souscrire au fonds destiné à porter en appel au conseil privé le fameux règlement XVII. C'était un beau geste de la part de la province-mère ! Nous espérons bien que le résultat de cet élan sera fructueux et que ce sera un grand pas de fait vers la réinstallation de notre langue.

De tous les moyens mis en cause pour aider à la victoire de la langue française, celui suggéré dernièrement de faire un blocus commercial, n'est peut-être pas celui qui rapportera le moins de fruits. Si nous ne pouvons pas mettre ces audacieux à la raison par les sentiments, nous y réussirons peut-être en attaquant leur bourse. Cependant, nous ne le faisons pas comme des voleurs, c'est tout simplement une manière très légitime d'appuyer nos représentations auprès de ces gens qui permettraient plutôt qu'on s'attaque à leur honneur qu'à leur bourse.

Pourquoi ne pas couper court dans nos relations commerciales avec ces fanatiques ?... Continuer à encourager ceux qui nous persécutent serait, semble-t-il, approuver tacitement leurs tactiques, et ce serait une trop belle victoire pour eux, et une raison de plus de refuser de se rendre à nos demandes, puisqu'enfin, malgré tout, nous consentirions à faire la courbette devant eux.

Déjà cette campagne a trouvé son écho, et nous avons vu des marchands de certaines régions qui faisaient affaires avec les maisons ontariennes, se grouper et s'engager à couper court avec elles jusqu'à ce que nous ayons eu entièrement justice. On dit aussi que nombre de catalogues anglais venant de la province-soeur ont été retournés pour les mêmes raisons. Il appert que les têtes dirigeantes du gouvernement pour demander qu'un tel état de choses cesse. Tous ceux que nous parviendrons à rendre à la raison par ce moyen seront autant de nouveaux adeptes acquis à notre cause.

Cessons donc d'encourager nos persécuteurs, encourageons de préférence les commerçants de notre province, nous ferons ainsi une meilleure oeuvre, et nous aiderons, dans une large mesure peut-être — au rétablissement du règne de la justice pour les minorités.

YVAN.

MESDAMES,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre

Exposition du Printemps

aura lieu

JEUDI, 29 MARS

et les jours suivants.

Nos exquises coiffures parisiennes ainsi que nos progrès modè-

les, qui sont des merveilles artistiques, ne manqueront pas de vous intéresser.

Je remercie en même temps notre nombreuse clientèle de l'encouragement déjà donné.

Dans l'attente de vos futures commandes,

Nous vous présentons Mesdames, nos plus respectueuses salutations.

Mme JULES COFFIN,

88 Rue ST-VIAEUR,

JOLIETTE.



PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-AMBROISE DE KILDARE.

Requête à l'effet qu'il soit tenu un bureau de votation relativement au règlement de prohibition soumis à l'adoption des électeurs de la paroisse de St-Ambroise de Kildare.

Les soussignés électeurs municipaux ayant la qualité voulue, de la municipalité de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, demandent par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de votation aux termes de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1909, pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité adopteront ou non, en vertu et en exécution de la dite section et en exécution de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909.

En foi de quoi nous avons apposé nos seings aux présentes à St-Ambroise de Kildare, ce vingt-unième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent seize.

(Signé) : Jonas Grégoire, Tancred St-Georges, Jean-Baptiste Comtois, Témoin : Joseph Courchesne ; Trefflé Comtois, Damien Comtois, Joseph Desrosiers, Alfred Rivet, Ulric Desrosiers, Louis Prévile, Napoléon Macheau, Joseph Boucher, Léon Bouchard, H. Bélanger, W. Dessert, Eleuthère Blouin, Arthur Malo, Edouard Ratelle, Témoin : Joseph Courchesne ; Félix Robert, F. X. Robert, Azarie Simard, Médéric Forest, Dieudonné Courchesne, Sam Boucher, Euclide Forest, Avila Généreux, Léon Perreault, Normand Mercier, Désiré Grégoire, Dosithée Lefrenière, Médéric Robert, Ulric Marchand, Elphège Laporte, Clément Laporte, Adélar Chevette, Albert Chevette, Simon Grégoire, Joseph Courchesne.

Je soussigné Joseph Courchesne, cultivateur de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, déclare solennellement que les signatures qui paraissent au bas de la requête qui précède sont vraies, ont été apposées là en ma présence et au meilleur de ma connaissance celles d'électeurs municipaux de la paroisse de St-Ambroise de Kildare et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

Et j'ai signé : (Signé) : JOSEPH COURCHESNE, Déclaré devant moi, notaire soussigné, à St-Ambroise de Kildare, ce vingt-deuxième jour de février, mil neuf cent seize.

(Signé) : J. F. GOYET, Notaire. Je, soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Ambroise de Kildare certifie que la présente requête avec l'attestation des signatures, m'a été remise le vingt-deux février mil neuf cent seize.

(Signé) : J. J. ARSENE FITZPATRICK, Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare. Vraie copie : J. J. ARSENE FITZPATRICK, Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-AMBROISE DE KILDARE.

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITE DE ST-AMBROISE DE KILDARE.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné secrétaire-trésorier du conseil de la municipalité susdite, qu'une assemblée des dits électeurs aura lieu lundi, le vingt-sept mars prochain (1916), à six heures de l'avant-midi, à la salle publique, lieu ordinaire des séances du dit conseil, en la municipalité de St-Ambroise de Kildare, aux fins de tenir un bureau de votation dans le but de décider si un règlement prohibant la vente des liqueurs et l'octroi de licences dans la dite municipalité doit être adopté par les électeurs ainsi réunis.

Donné à St-Ambroise de Kildare, ce vingt-trois février mil neuf cent seize. (Signé) : J. J. ARSENE FITZPATRICK, Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare. Vraie copie : J. J. ARSENE FITZPATRICK, Sec.-trés. du C. M. de St-Ambroise de Kildare.

—Voulez-vous économiser votre argent, allez faire vos achats au magasin de S. 10, 15 et 25c, de Joliette.

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-PATRICE DE RAWDON.

REQUÊTE

Les soussignés, électeurs municipaux, ayant la qualité voulue, de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, dans le comté de Montcalm, demandent par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de votation, aux termes de la section quinzisième du chapitre cinquième, du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909, pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité, de la dite paroisse, adopteront ou non, en vertu et en exécution de la dite section, le règlement suivant, que nous soumettons, par les présentes, à leur adoption, savoir :

La vente des liqueurs enivrantes et l'émission de licences en conséquence sont par le présent règlement, prohibées dans la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, en vertu et en exécution de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909.

En foi de quoi nous avons apposé nos seings aux présentes, à St-Patrice de Rawdon, ce vingt-troisième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize. (Signé) : J. M. Landry, Ptre, Curé, Ephrem Sylvestre, Joseph Labrèche, Hosanna Rivet, Mathias Breaud, Donat Blouin, Thadée Bordeleau, John H. Daly, Sinai Bordeleau, Témoin : Thadée Bordeleau ; William Laliberté, Emerie Leblanc, Donat Morin, Bruno Morin, Ovila Laliberté, Médéric Mignan, Témoin : J. H. Daly ; J. O. Daly, Euclide Rivet, Albert Sirard, Joseph Brousseau, Témoin : J. H. Daly ; Adrien Charbonneau, Scraphin Riopel, Jules Provost, Témoin : J. H. Daly ; Alphonse Morache, Hormidas Riopel, Arthur Plante, Camille Labrèche, Alcide L'Heureux, Damase Gagnon, Thomas Boyce, Jas. H. Mainville, John McGuire, Témoin : J. H. Daly, L. E. Lauzon, C. S. V. Vraie copie :

JAMES SKELLY, Secrétaire-Trésorier, C. M. de Rawdon. DECLARATION. Nous soussignés, John H. Daly et Thadée Bordeleau, bourgeois, résidant dans la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, déclarons solennellement que les noms qui apparaissent au bas de la requête ci-jointe, sont les signatures des personnes ainsi nommées, que les dites signatures ont été apposées et données à la dite requête, en notre présence à Rawdon, à la date mentionnée dans la dite requête, c'est-à-dire, le vingt-quatrième jour de février mil neuf cent seize, depuis la signature de J. M. Landry, Ptre, curé, jusqu'à la signature de Thomas Boyce inclusivement et le vingt-cinquième jour de février mil neuf cent seize depuis la signature de John McGuire inclusivement jusqu'à la dernière signature, que les dits signataires sont électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins.

Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

Et nous avons signé. JOHN H. DALY, THADÉE BORDELEAU. Déclaré devant moi à St-Julienne, ce vingt-sixième jour du mois de février mil neuf cent seize. G. H. ARCHAMBAULT, N. P. Vraie copie :

JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier. Je, soussigné Secrétaire-Trésorier de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916. JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier. Vraie copie :

JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier. PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-PATRICE DE RAWDON. AVIS PUBLIC. Aux habitants et électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon. Avis public est par les présentes donné par moi, soussigné, J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la sus-dite municipalité, que la requête ci-dessus m'a été délivrée et a été reçue par moi le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE ST-PATRICE DE RAWDON. AVIS PUBLIC.

Que le 4 avril 1916, à dix heures du matin, dans la salle des délibérations du Conseil, une assemblée des électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon aura lieu aux fins de tenir un bureau de votation dans le but de décider si le règlement mentionné en la dite requête doit être adopté ou non par les électeurs ainsi réunis, le tout en vertu de la section quinzisième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909. Donnés sous mon seing à St-Patrice de Rawdon ce 28 février 1916. JAMES SKELLY, Sec.-Trés. Vraie copie : JAMES SKELLY, Sec.-Trés. Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon. (Signé) : J. M. Landry, Ptre, Curé, Ephrem Sylvestre, Joseph Labrèche, Hosanna Rivet, Mathias Breaud, Donat Blouin, Thadée Bordeleau, John H. Daly, Sinai Bordeleau, Témoin : Thadée Bordeleau ; William Laliberté, Emerie Leblanc, Donat Morin, Bruno Morin, Ovila Laliberté, Médéric Mignan, Témoin : J. H. Daly ; J. O. Daly, Euclide Rivet, Albert Sirard, Joseph Brousseau, Témoin : J. H. Daly ; Adrien Charbonneau, Scraphin Riopel, Jules Provost, Témoin : J. H. Daly ; Alphonse Morache, Hormidas Riopel, Arthur Plante, Camille Labrèche, Alcide L'Heureux, Damase Gagnon, Thomas Boyce, Jas. H. Mainville, John McGuire, Témoin : J. H. Daly, L. E. Lauzon, C. S. V. True copy : JAMES SKELLY, Secretary-Treasurer M. C. of Rawdon. DECLARATION. We, the undersigned, John H. Daly and Thadée Bordeleau, gentlemen residing in the municipality of the parish of St. Patrick of Rawdon, hereby solemnly declare

that the names which appear at the foot of the hereso annexed petition are the signatures of the named persons ; that the said signatures have been affixed and given to the said petition in our presence, at Rawdon, at the date mentioned in the said petition, that is to say on the twenty fourth day of February one thousand nine hundred and sixteen, from the signature of J. M. Landry, parish priest so far as the signature of Thomas Boyce inclusively and on the twenty-fifth day of the month of February one thousand nine hundred and sixteen from the signature of John McGuire inclusively so far as and included the last signature that the said signatures are, according to the best of our knowledge municipal electors of the municipality of the parish of St-Patrice of Rawdon and having the qualities required by law to the number of at least thirty.

And we mane that solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath and by virtue of the Canada evidence act. And we have signed. J. H. DALY, THADÉE BORDELEAU. Declared before me at Ste. Julienne, this twenty-sixth day of the month of February one thousand nine hundred and sixteen. G. H. ARCHAMBAULT, N. P. True copy : JAMES SKELLY, Sec.-Treas. I, James Skelly the undersigned secretary of the parish of St. Patrick of Rawdon, do hereby certify under my oath of office that his present petition, with its attestation of the signatures, have been deposited in my office on the 28 February 1916. JAMES SKELLY, Sec.-Treasurer. True copy : JAMES SKELLY, Sec.-Treasurer. PROVINCE OF QUEBEC MUNICIPALITY OF THE PARISH OF ST. PATRICK OF RAWDON. PUBLIC NOTICE. To the people and electors of the municipality of the Parish of St. Patrick, Rawdon. I, the undersigned Secretary-Treasurer of the above named municipality, do hereby give public notice that the petition hereto attached was to me delivered and kept in the archives of the Council of the Municipality of the Parish of St. Patrick of Rawdon.

That on April the 4th, 1916, at 10.00 A. M. in the Municipal Hall there will be held an assembly of the electors of the said municipality for the purpose of deciding by a vote, whether the By-Law mentioned in the said petition shall, or shall not, be adopted by the voters thus assembled ; the whole in virtue of Section Fifteen Chapter Five, Article Four, of the Revised Statutes of Quebec 1909.

Given under my seal at St. Patrick of Rawdon the 28th day of February 1916. JAMES SKELLY, Sec.-Treas. True copy : JAMES SKELLY, Sec.-Treas. 2mars 5fs

Dr. L. L. Benny CHIRURGIEN-DENTISTE 25 Rue Notre-Dame, Joliette

Pharmacie Gaudet, dans le loc. A.A. Boucher. Visable tous les jours de la semaine.

Terre à vendre. A St-Henri de Mascouche, très belle terre à vendre, à 3 milles de l'église, tout près de l'école, de la forge, moulin à scie et farine, et magasin, à 1/2 mille de la gare, eau d'aqueduc, etc. Mesure 190 arpents en culture. Une très belle sucrerie de 18 arpents, avec évaporisateur, tout neuf. Maison et dépendances en très bel état. Mesure 6 1/2 arpents de large pouvant faire deux bons établissements. Prix : \$13,500. S'adresser à J. W. Beaudoin, Notaire, à St-Henri de Mascouche ou au propriétaire, Joseph Desormiers. 171 jno

Dr. H. Bélanger Médecin-Vétérinaire Ancien Bureau de M. C. A. Goulet. 66 RUE MANSEAU JOLIETTE, P. Q. Consultations gratuites. 8 juil 1916.

La mort moissonne souvent dans nos familles et il fait toujours bon se rappeler le souvenir de nos. Nos lecteurs et nos amis sont priés de prendre note que l'atelier de L'ETOILE DU NORD peut imprimer à quelques jours d'avis, des images mortuaires avec ou sans portrait, à des prix réduits ; afin de donner un aperçu du travail exécuté, nous publions ci-dessous deux formules d'images que nous avons faites dernièrement.

A LA MEMOIRE DE IN MEMORIAM

Antonio Lachapelle Fils d'Adélar

Madame Georges Champagne Née Déla Beaudry

Consoltez-vous parents chéris, quoiqu'un printemps de la vie, je ne fais qu'échanger les tristesses de la terre pour les joies du ciel. Je n'ai fait que passer sur cette terre, parents et amis, gardez mon souvenir. Dieu seul est plus fort que la douleur, pleurons, mais non pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. O bon Jésus! donnez-lui le repos éternel. Jésus, Marie, Joseph. R. I. P.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

Je soussigné J. Skelly, Secrétaire-Trésorier de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures m'a été remise le 28 février 1916, et a été déposée et conservée parmi les archives du Conseil de la municipalité de la paroisse de St-Patrice de Rawdon.

La Banque Nationale CAPITAL :—\$2,000,000. RESERVE :—\$1,800,000. DEPOT de \$1 00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt, INTÉRÊT 3 p. c. TOUS LES SIX MOIS sur balance minimum. 180 BUREAUX AU CANADA. Nos mandats de voyage sont payables au pair partout. Notre bureau de Paris, France, 14, rue Auber, offre des avantages exceptionnels au public voyageur. Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la malle. Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts. SOUVENEZ-VOUS QU'UN DOLLAR EPARGNE EST UN DOLLAR GAGNE. FRED. J. DORION Gérant à Joliette

ANTI-CONSUMPTIF "MARTIN" LISEZ LE CERTIFICAT SUIVANT : La Compagnie des Produits Martin, Montréal. Monsieur, Je, soussigné certifie que, après avoir fait usage de l'Anti-Consumptif "Martin" pour un catarrhe pulmonaire, j'ai été radicalement guéri après l'emploi de quelques bouteilles, et je me fais un devoir de le recommander à ceux qui sont affectés de la maladie des voies respiratoires, car ils en éprouveront un grand soulagement. Mme OUELLETTE, 412 Bourbonnière. En usage dans les hôpitaux. — En vente dans toutes les bonnes pharmacies. — Consultations gratuites de midi à 2 heures, de 5 à 7 hrs, excepté le dimanche. — Correspondances strictement confidentielles. Toutes commandes et correspondances doivent être adressées au DISPENSAIRE MEDICAL INTERNATIONAL 348 Rue ST-DENIS, MONTREAL. Phone Est 7227.

Banque d'Hochelega CAPITAL AUTORISÉ : \$4,000,000 CAPITAL PAYÉ : \$4,000,000 FONDS DE RESERVE : \$3,700,000 INTÉRÊTS SUR DÉPÔTS D'ÉPARGNE PAYÉS OU CAPITALISÉS DEUX FOIS PAR ANNÉE, 1er JUAN, 1er DECEMBRE. \$1.00 SUFFIT POUR AVOIR UN COMPTE — DE DÉPÔT A CETTE BANQUE. Tout le monde devrait prendre en sérieuse considération cet avantage de faire des économies. Un fait à remarquer : c'est que les temps durs affectent rarement ceux qui ont de l'argent en banque. Il est bon de penser à ceci et de prendre la résolution d'économiser au moins \$1.00 de temps à autre. Les Directeurs de cette Institution sont : — J. A. Vaillancourt, Ecr, Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr ; E. H. Lemay, Ecr ; Hon. J. M. Wilson ; A. A. Larocque, Ecr ; A. W. Bonner, Ecr. H. BEAUMIER, Gérant, Succursale Joliette.

La Banque Royale du Canada INCORPORÉE EN 1869. 340 Succursales au Canada et à Terre-Neuve, 40 à l'Étranger. Succursales à Joliette et Rawdon CAPITAL AUTORISÉ..... \$25,000,000.00 CAPITAL VERSE..... 11,560,000.00 RESERVE..... 13,500,000.00 ACTIF TOTAL..... 180,000,000.00 UNE PIASTRE PEUT OUVRIR UN COMPTE. NOUS PORTONS UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX DÉPÔTS D'ÉPARGNES. J. LIPPE, Gérant, Succursale de Joliette.

FRANK MORRISSETTE Plombier et Poser d'Appareils de Chauffage Coin des rues STE-ANNE et MANSEAU, JOLIETTE. Spécialités : Edifices publics, hôtels, églises, collèges, couvents, presbytères, etc. Nous accordons la plus grande attention aux travaux que nous exécutons dans les résidences privées. CASPARD MORRISSETTE, Gérant.

Lord Shaughnessy



Lord Shaughnessy de Montréal, Canada et d'Asford, County Limerick, Irlande, ou plutôt comme on le nommait alors, Thomas George Shaughnessy, vint au Canada il y a 38 ans pour s'occuper d'affaires de chemins de fer. Il avait choisi cette carrière dans la république voisine, où déjà il avait commencé l'ascension de l'échelle de la renommée industrielle et commerciale dont il a atteint le sommet aujourd'hui. Van Horne venait de traverser la frontière pour faire bénéficier de son expérience le Pacifique Canadien alors naissant et il lui fallait des hommes habiles pour l'aider dans la réussite du travail de géants qu'on entreprenait. C'était en 1882, au moment où Thomas Shaughnessy, dans toute la force de sa jeunesse, était anxieux de se créer une réputation dans notre pays nouveau.

Il naquit à Milwaukee, Wisconsin, en 1853, de parents irlandais. A l'âge de 16 ans il entra au service du Chicago, Milwaukee and St. Paul Ry et sut si bien se faire remarquer, qu'en 1879, il était gardien général des Magasins de cette compagnie de chemin de fer. En 1882, Van Horne le nomma Agent des Achats pour le C. P. R. Ses promotions furent rapides, car en ce temps là surtout, la valeur passait avant l'influence et ses qualités devaient le faire distinguer. Il devint assistant-gérant, vice-président, gérant-général, jusqu'à ce qu'il fut nommé président, (poste

Impuretés du sang au printemps

UN TONIQUE EST NECESSAIRE A CETTE SAISON.

Les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles sont un tonique, un créateur de sang et un restaurateur des nerfs durant toute l'année. Mais au printemps, elles sont spécialement précieuses quand l'organisme regorge d'impuretés comme résultat de la vie sédentaire durant les mois d'hiver. Il n'y a pas d'autre saison où le sang exige autant d'être purifié et enrichi, et toute dose de ces Pilules sert à former un sang nouveau, riche et pur. Au printemps on se sent faible et fatigué — les Pilules Roses du Dr Williams donnent des forces. Au printemps, l'appétit laisse souvent à désirer — les Pilules Roses du Dr Williams stimulent l'appétit, tonifient l'estomac et aident la digestion appauvrie. C'est au printemps que les poisons que contient le sang apparaissent sous forme de boutons, éruptions et eczéma — les Pilules Roses du Dr Williams nettoient rapidement la peau, vu qu'elles atteignent la racine du mal dans le sang. Au printemps, l'anémie, le rhumatisme, l'indigestion, la névralgie, l'érysipèle et nombre d'autres maladies sont des plus tenaces, vu la pauvreté et la faiblesse du sang. C'est à cette époque, alors que la nature a besoin d'une nouvelle vie, que le sang nécessite une attention des plus sérieuses. D'aucuns se droguent de purgatifs à cette époque, mais cela ne contribue qu'à les affaiblir. Un purgatif ne fait qu'une trouée dans l'organisme, en vidant les intestins, mais il n'opère aucune guérison. Agissant tout contrairement, les Pilules Roses du Dr Williams forment réellement un sang nouveau qui va à tous les nerfs et organes du corps donnant des forces nouvelles, une nouvelle santé et de la vigueur aux

hommes, femmes et enfants faibles et qui se fatiguent facilement. Essayez ce printemps les Pilules Roses du Dr Williams — elles ne vous déçoindront pas.

Vous pouvez vous procurer ces Pilules qui redonnent la santé chez tout vendeur de remèdes ou par la poste franco sur réception de 50c la boîte, ou de \$2.50 pour six boîtes de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ontario.

Une taxe spéciale sur les terres vacantes

Dans une de ses récentes publications dont le but est d'encourager la colonisation dans l'Ouest, le C. P. R. fait remarquer que le gouvernement de l'Alberta a décidé d'imposer une taxe de 10 p. c. sur les terres vacantes de cette province. L'idée n'est pas seulement d'augmenter le trésor, on veut aussi par ce moyen décider les propriétaires à cultiver et à occuper ces terres et par là presque doubler le rendement agricole de la province, car il y a par là 8,000,000 d'acres évalués à \$70,000,000, entre les mains de particuliers qui ne font rien pour cultiver ou améliorer ce terrain. Le gouvernement est d'avis qu'il n'est que juste de faire contribuer ces propriétaires au défrayement des dépenses causées par l'administration, la construction des ponts, des routes, etc., etc. et de soulager ainsi dans une certaine mesure, les cultivateurs qui résident dans la province et exploitent leurs terres. Ceci n'est point une taxe de guerre, comme le signale le C. P. R. et elle n'affecte nullement les fermiers qui améliorent et cultivent leurs propriétés.

— Voulez-vous économiser votre argent, allez faire vos achats au magasin de 5, 10, 15 et 25c, de J. O. Beire

M. J. Bte MARCHESSAULT

Revient à la santé, refait ses forces en se traitant avec les PILULES MORO.

Il y avait trois ans qu'il souffrait des reins, de l'estomac et qu'il était très faible.

Beaucoup de personnes malades se bercent de la fastidieuse illusion que "ça se passera", et après avoir longtemps attendu que le mal dont elles souffrent disparaîsse, elles sont obligées d'admettre que "ça ne se passe pas" et qu'il faut recourir au grand remède afin d'éliminer le mal qui s'est installé à demeure et accomplir de terribles ravages à la faveur du pied qu'on lui a laissé prendre dans le système.

Il faut poser en principes qu'il n'y a pas de petits maux et que les maux ne disparaissent jamais tout seuls; au contraire, c'est à grand-peine qu'on les chasse de la constitution où ils se sont installés.

Prenez par exemple le mal de reins. Est-il une affection plus malicieuse, plus décourageante et qui accable davantage sa victime?

L'homme qui en est atteint perd toute force et tout courage. Il ne peut plus se livrer à aucun travail mental ou corporel; il ne peut plus entreprendre aucun effort parce que son énergie est complètement épuisée. Son estomac est détraqué, son système nerveux est désorganisé, les vertiges et les émaillissements l'empêchent de rien entreprendre.

Il n'est pas encore trop tard, mais il est juste temps! C'est le moment de remettre à neuf tout le système, de consolider l'estomac, de remonter le système nerveux, de remettre le rognon en état en facilitant sa tâche en lui permettant de faire face à l'effort.

Le moment est venu, en un mot, de prendre des Pilules Moro qui sont toniques, réconfortantes et stimulantes. Sous leur impulsion, l'ordre se rétablit dans l'organisme et les fonctions s'exécutent librement et facilement. Toutes les fatigues disparaissent, le rein reçoit l'assistance nécessaire pour accomplir sa tâche, les digestions s'exécutent fa-



M. J. Bte MARCHESSAULT.

grands journaux tant de guérisons dues aux Pilules Moro que je m'en procurai quelques boîtes et j'eus tout de suite du soulagement. Mes forces s'augmentèrent beaucoup et tout ce que j'avais à souffrir disparut. En prenant les Pilules Moro pendant trois mois j'ai complètement rétabli ma santé, refais mes forces et j'en suis très heureux."

M. J. B. Marchessault, 1206 Pleasant, Fall River, Mass.

Hommes, si vous avez des maux de reins; si votre travail vous fatigue; si votre estomac se refuse à digérer les aliments que vous prenez; si le matin votre bouche est mauvaise, votre langue chargée et blanchâtre; si, après vos repas, vous sentez une pesanteur au creux de l'estomac et êtes portés à dormir; si vous souffrez de faiblesse ou de douleurs dans le dos et les reins; si vous avez des rhumatismes, prenez des Pilules Moro, elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, vous soulageront, vous raffermiront et feront que vous pourrez vaquer à vos occupations sans souffrance et sans peine.

CONSULTATIONS GRATUITES par le médecin de la Compagnie Médicale Moro tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, le samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours, au No 272 rue Saint-Denis. Les hommes qui ne pourraient venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

PORT-ARTHUR

Hier et aujourd'hui

Dans un pays comme l'ouest canadien, où au cours des dernières années l'affluence de l'immigration a fait naître des villes avec une extraordinaire rapidité, les sujets ne manquent pas pour illustrer cette progression merveilleuse de plusieurs de nos cités canadiennes; mais de ces-là, il s'en trouve qui, soit par leur position géographique ou par les souvenirs qu'elles rappellent, attirent spécialement l'attention. Port-Arthur en est une. Située à la tête du lac Supérieur, cette active et prospère cité qui existait à peine en 1885, est destinée par sa position avantageuse, à devenir l'un des ports les plus importants sur la route des Grands Lacs. Elle est l'un des nombreux exemples de ce que peut faire l'établissement d'un chemin de fer pour la prospérité d'un pays, car d'un petit village à une rue unique s'allongeant entre la forêt et le bord du lac, le Pacifique Canadien en a fait une ville de près de 30,000 habitants et qui, avec sa cité sœur de Fort-William, est considérée comme l'un des premiers ports du monde pour ses entrepôts et son commerce de grain; la capacité de ses éleveurs est en effet de 16,000,000 de minots et avec ceux de Fort-William, de 30,000,000 de minots. En plus de ces facilités pour le chargement des navires qui transportent la plus grande partie de la récolte des provinces prairies, le port est aussi pourvu des systèmes les plus modernes pour le manutention rapide d'énormes quantités de bois et de charbon. Des navires de fort tonnage y prennent leur chargement qu'ils transportent jusqu'à l'Atlantique, par voie des lacs et du St-Laurent. Une autre industrie prospère à Port-Arthur est celle de la construction des navires; ses cales-sèches sont très répandues et

Grant Morden", le plus gros vaisseau sur les Grands Lacs; long de 625 pieds, il peut porter 450,000 minots de grain dans sa coque. On dit que les gisements de fer qui se trouvent près de Port-Arthur pourront, lorsqu'ils seront exploités, produire 3,000,000,000 de tonnes de minéral, ce qui ajoute encore aux espérances placées dans le futur de ce centre commercial.

Par sa position à la tête du lac Supérieur, qui en faisait vers 1885 le seul point de quelque importance entre Sudbury et Winnipeg, Port-Arthur a joué un rôle considérable lors de la construction du Pacifique Canadien dans les solitudes qui s'étendent au nord de la province d'Ontario. La venue de cette nouvelle ligne amena en même temps que la prospérité, un regain d'activité dans la vie du petit village du nord, qui en peu de temps assumait l'apparence d'une ville. Les nombreuses équipes d'ouvriers, les ingénieurs, les organisateurs du grand transcontinental, ceux qui alors furent l'âme de cette entreprise gigantesque, douteuse encore à cette époque pour la plupart, mais en laquelle cependant avaient foi des hommes tels que Van Horne, Donald Smith et Lord Mount Stephen, s'y réunissaient à l'unique hôtellerie de l'endroit, la Queen's, dont le propriétaire, l'Irlandais Flaherty, savait si bien se rendre populaire parmi les gens de toutes classes qui descendaient chez lui. Van Horne, Sandford Fleming et Donald Smith ne sont pas le moindre qui regarant la bienveillante hospitalité de Flaherty, à l'époque de la construction du C. P. R. Aujourd'hui, le vieux hôtel Queen's a été remplacé par un édifice plus grand et plus luxueux et tout le vieux Port-Arthur d'autrefois a fait place à une ville moderne. Le C. P. R. a confirmé les espérances que l'on avait mises dans son succès et a doté l'ouest de la plupart des centres industriels et commerciaux qui en sont maintenant foyers.

75000 Cultivateurs ont bénéficié de Ce Livre

Par les informations qu'il contient il leur a épargné du temps ainsi que de l'argent sur les améliorations de la ferme. Ce livre a prouvé l'économie de l'emploi du béton.

Il n'y a pas de matériel aussi durable, si facile à employer et si peu coûteux que le béton.

Pratiquement tout ce qui peut se faire avec le bois, la pierre et l'acier, peut être fait aussi bien avec du béton, et ce livre vous donnera les renseignements nécessaires. Il est rempli de vues, et croquis et de plus contient 52 plans pratiques pour le cultivateur. Si vous n'avez pas une copie surveillez la copie s'enlever! Gardez-la à la main. Consultez-le souvent. Ce livre est envoyé gratis et vous n'avez qu'à renvoyer le coupon pour en recevoir un exemplaire.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED,
Edifice "Herald", MONTREAL.

ENVOYEZ CE COUPON

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED, Edifice "Herald" MONTREAL.
Messieurs:—Veuillez s.v.p. m'envoyer gratis une copie du livre "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur".

Nom _____
Rue et No. _____
Ville _____ Prov. _____

VOUS QUI TOUSSEZ NUIT ET JOUR
VOUS NE CONNAISSEZ PAS LES MERVEILLEUSES PROPRIÉTÉS DU

SIROP GAUVIN

pour le **RHUME**

Le nouveau Spécifique des Maladies de l'Appareil Respiratoire

SACHEZ donc qu'il suffira de quelques doses de ce sirop sans égal, composé des plus puissants remèdes connus en médecine, pour mettre fin à cette toux qui vous épuise et qui menace de vous conduire à la consommation.

ÉVITEZ LE MANGER—PRENEZ DU "SIROP GAUVIN pour le RHUME"

EN VENTE PARTOUT, 250 LA BOUTEILLE
J. A. E. GAUVIN, Pharmaciens-Chimistes
250, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, CANADA

BEL ASSORTIMENT

DE PARFUMS,

ARTICLES DE TOILETTE,

KODAKS

"Eastman"

PHARMACIE RIVEST

76 rue St-Viateur, Joliette, P. Q.

Appareil de Chauffage

Plomberie Sanitaire.

Installation de toutes sortes de systèmes de chauffage à vapeur ou eau chaude.

OUVRAGE GARANTI.

Prix défilant toute compétition.

Emile Chevalier,

No 15 RUE ST-PAUL, JOLIETTE

Bell T. 171.

Abonnez-vous à "L'ÉTOILE DU NORD"

IL A FINI PAR FRAPPER JUSTE

"Fruit-a-tives" le guérit, après avoir souffert durant environ deux ans.



MR. H. WHITMAN
1674 avenue Esplanade, Montréal.
Au cours de l'année 1912, je m'évanouissais dans la rue, soudainement atteint de douleurs aiguës dans l'estomac. Durant près de deux ans, je suivis les traitements de plusieurs médecins. J'endurais constamment des douleurs dans l'estomac, et je finissais à maigrir, mon poids diminuant de 225 livres à 160 livres. Alors, plusieurs de mes amis me conseillèrent de faire l'essai de "Fruit-a-tives", ce que je fis. Il y a de cela huit mois passés. Dès la première dose, je recommençai à éprouver de l'amélioration dans mon état. Je suis maintenant parfaitement bien, grâce à l'emploi de "Fruit-a-tives", et je pèse actuellement 208 livres. Je ne saurais trop louer "Fruit-a-tives".
H. WHITMAN.
80c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Extrait d'une correspondance

Chicago, Illinois.

Cher monsieur,
D'après les nouvelles que nous avons ici, le progrès de Joliette paraît être prodigieux et l'on dirait vraiment que du Trou des Fées de la Rivière Ouareau s'est échappée une sorcière dont la baguette magique ne cesse de frapper ses coups chanceux sur la ville ! Aussi la population augmente-t-elle rapidement, attirée qu'elle est par les avantages que donnent les manufactures, les maisons d'éducation, etc. L'Étoile du Nord prouve cela en annonçant la formation d'une nouvelle paroisse qui a été placée sous le vocable de St-Pierre, probablement pour en assurer la fermeté. Sachez-vous que cette entreprise va faire boomer Joliette, comme disent les Franco-Américains, et l'élever d'un bond au-dessus des villes ordinaires ? Mais, si vous faites du progrès, il faut bien ajouter aussi qu'il n'est pas faux de dire, comme on le répète depuis quelques années, qu'un évêque dans une localité vaut deux chemins de fer !
Encouragées par la belle œuvre que s'établit nul doute que les nombreuses familles qui composent cette paroisse se réjouissent d'en être les fondatrices et, comme telles, s'efforcent de contribuer largement à son établissement.

La magnifique église que l'on se propose d'élever en l'honneur de St-Pierre ne fera pas seulement la gloire de la ville, mais aussi celle de l'architecte G. A. Monette dont le plan est issu d'une idée tout à fait grandiose. Comme il s'agit en même temps de l'honneur de Joliette, il est à présumer que tous ses citoyens se feront un devoir de coopérer à une entreprise si propre à faire ranger la ville au nombre des plus progressives. D'ailleurs votre ville avancera toujours en autant qu'elle continuera à mettre à sa tête des hommes de zèle et de progrès...
L'apprends que le quartier ou plutôt les quartiers qui forment la nouvelle paroisse renferment plusieurs manufactures en activité, ce qui est de bonne augure. Il y a, dit-on aussi une belle chapelle dédiée à St-Joseph, patron spécial de la classe ouvrière qui l'invoque pour mener les travaux à bonne fin. Enfin l'on trouve une école des bonnes Sœurs de la Congrégation et un Jardin de l'Enfance dirigé par les dévouées Sœurs de la Providence, etc. Tout cela annonce que le terrain est bien préparé pour l'établissement d'une paroisse d'avenir. A chacun d'y mettre la main, pour que l'entreprise ait un succès réel...
J'ai à vous remercier de vos bonnes informations ; mais je regrette beaucoup qu'il n'y ait plus un plan des rues de la ville. C'était si commode pour s'orienter dans la place. Je croisais important d'en voir apparaître un nouveau. Il aurait certainement de la vogue et par conséquent du débit, surtout si l'on y marquait l'emplacement des églises, des institutions des monuments et des parcs avec leurs noms, des lots à vendre et leurs dimensions, etc., etc., puis l'échelle des distances et l'indication du point Nord.
Comme disait autrefois l'excellent père Lagier, O. M. I., "Joliette est destinée à devenir une grande ville". Son éloignement des grands centres, ses communi-

tions faciles, ses institutions, ses maisons de commerce, etc., tout concourt à y faire converger les populations anxieuses de tout avoir à leur portée. En sus, Joliette sera bientôt une petite Rome avec son St-Pierre en ville et son St-Paul hors des murs, en attendant l'annexion de ce village à votre ville ! ! !

"Les avantages de l'agriculture"

LE MOUVEMENT AGRICOLE

Décidément l'"Ecole Sociale Populaire" est entrée dans le magnifique mouvement agricole qui se prépare à régénérer notre province. Le mois dernier, elle publiait "La Désertion des Campagnes", en mars, elle nous donne "Les avantages de l'agriculture". Après le P. Adéard, c'est le P. Alexandre Dugré, S. J., son frère, qui y va lui aussi d'un travail excellent.
Ah ! les braves religieux évidemment fils de cultivateurs, ils ont senti l'affinité mystérieuse de la religion et de l'agriculture, le saint amour, l'alliance intime entre la vie monastique et la terre, cette nourricière bien aimée.

PIERRE MOUVEL.

AGENTS

Une Compagnie de Trust demande des agents pour placer des actions de Compagnies avantageusement connues. Expériences pas nécessaires. Rénumération libérale. S'adresser, par lettre, à Boîte Postale No 293, Montréal. 23mars 16

Quand le bébé est malade

Quand le bébé est malade aucun autre remède ne peut le guérir aussi vite que les Tablettes Baby's Own. Elles vont droit à la racine de la plupart des maux de l'enfance — ces dérangements de l'estomac et des intestins qui rendent la dentition difficile, occasionnent le rhume, la constipation, les vomissements et les fièvres simples. Elles nettoient les intestins, adoucissent l'estomac et chassent toutes les causes de maladie. A ce propos, Mme Wm Evers, de Gilks, N.-B., dit : "Nous garçons toujours une boîte de Tablettes Baby's Own dans la maison, car nous trouvons que c'est un excellent remède pour les enfants".
Ces tablettes sont en vente chez les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, à raison de 25c la boîte par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

NAISSANCES

M. et Mme Hector Venne de Montcalm ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Siméon, Roméo, Charlemagne.
Parrain et marraine : M. et Mme Siméon Lavoie de Montcalm.
A Ste-Emélie de l'Énergie, le 14 mars, l'épouse de M. Wilfrid Lévesque, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie, Antoinette, Cécile.
Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Chevalier, de St-Félix de Valois, oncle et tante de l'enfant.



Depuis le 29 Octobre 1915, les trains circulent comme suit

LAISSENT MONTRÉAL (Tous les jours)
9.30 A. M.—Pour Québec et Rivière à Pierre.
4.45 P. M.—Pour Shawinigan Falls, Rivière à Pierre et Grand'Mère.
5.30 P. M.—Pour L'Épiphanie, Joliette et St-Jérôme.
9.30 A. M. et 4.45 P. M.—Pour St-Jacques et Rawdon.

LAISSENT JOLIETTE.
7.20, 9.35 et 3.10 P. M.—Pour Montréal, tous les jours excepté le dimanche.
10.50 A. M.—Pour Ste-Élisabeth St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Québec et Chicoutimi.
6.05 P. M.—Pour Ste-Élisabeth St-Norbert, Shawinigan Falls, Grand'Mère et Rivière à Pierre.
Un train mixte pour Ottawa quitte Joliette les lundis, mercredis et vendredis, à 7.45 A. M.

ARRIVENT A JOLIETTE.
10.50 A. M., 6.05 et 6.50 P. M.—De Montréal, Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie, etc.
6.05 et 6.50 P. M.—De Montréal, Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie, etc.
Le train de 6.50 quitte Joliette pour St-Jérôme à 6.50 P. M.
9.35 A. M. et 3.10 P. M.—De Ste-Élisabeth, St-Norbert, Shawinigan Falls, Rivière à Pierre et Grand'Mère.

Le train du dimanche part de Montréal à 9.30 hrs A. M. pour Joliette. Départ de Joliette pour retourner à Montréal : 8.20 P. M.
Pour taux, horaires et autres informations, s'adresser à
JAS MORRISON,
Agt. Gen. des Ass., Montréal
ou C. G. MACPHERSON,
Agent, Joliette, P. Q.

J. C. Perrault
—AGENT D'ASSURANCES—
Feu, Vie, Accidents et Assurance de Patrons
Successeur de
E. G. PICHE & Cie,
Banque Nationale
Place Bourget, JOLIETTE.

VIGORA
GUERIRA
VOTRE CHEVAL
de la toux, de la gorge, du souffle, des vers, des maladies de la peau etc. C'est un tonique régénérateur du sang. Il fortifie les chevaux et les maintient en parfaite santé.
Prix : 50 cents la bouteille
En vente partout. S'adresser à
J. B. MORIN, Pharmacien en Gros
QUÉBEC, CANADA.

CONTRAT DE LA MALLE
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 4 avril 1916 pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à compter du 1er mai 1916, sur la route de L'ASSOMPTION, No. 1, Distribution rurale, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de L'ASSOMPTION et au Bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, le 4 mars 1916.
VICTOR GAUDET, Inspecteur des Postes.

CONTRAT DE LA MALLE
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 12 avril 1916 pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à compter du 1er mai 1916, sur la route de L'ASSOMPTION, No. 1, Distribution rurale, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de L'ASSOMPTION et au Bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, le 4 mars 1916.
VICTOR GAUDET, Inspecteur des Postes.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS
Guérison en 3 minutes de tous maux de tête. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet, ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt 309a rue St-Denis, Montréal.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains suivants circulent les jours de semaine seulement.

DEPART DE JOLIETTE.
7.00 A. M.—Pour Montréal et toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à St-Martin Jct., pour Ottawa, Labelle et les stations intermédiaires.
10.25 A. M.—Pour Archambault et Lanoraie faisant raccordement pour Québec, Grandes Piles, Grand'Mère et toutes les stations intermédiaires.
11.25 A. M.—Pour St-Félix et St-Gabriel.
4.00 P. M.—Pour Montréal avec raccordement à St-Martin Jct., pour St-Jérôme, Ottawa.
7.25 P. M.—Pour St-Félix et St-Gabriel.

ARRIVENT A JOLIETTE
7.00 A. M.—De St-Félix et St-Gabriel.
10.10 A. M.—De Montréal et les stations intermédiaires.
11.25 A. M.—De Montréal.
4.00 P. M.—De St-Gabriel et St-Félix.
7.25 P. M.—De Montréal et les stations intermédiaires.

LE DIMANCHE SEULEMENT
10.10 A. M.—Arrive de Montréal pour St-Gabriel.
6.45 P. M.—Arrive de St-Gabriel pour Montréal.
N. B.—Pour autres informations, s'adresser à l'agent le plus rapproché.
J. E. POIRIER, Agent.

A VENDRE
Un emplacement mesurant 150 pds par 140, bâti d'une maison, hangar, glacière, remise et d'une boutique de forge, la seule dans la paroisse de St-Réginald, près du beau "Lac Bleu" de l'église, de l'école et de la gare. Un puits fournit l'eau nécessaire à toutes les dépendances.
En vente à très bas prix. Abandon des affaires pour cause de santé. Bonne occasion pour celui qui désire s'établir.
Pour plus amples informations s'adresser à M. Alexandre Mathieu, forgeron, Barbidge, P. Q. 16mars16

SIROP DU DR FRED DEMERS POUR LES ENFANTS
est un trésor pour tous les besoins des bébés et enfants, et bien supérieur à tous les autres sirops. Demandez-le toujours. En vente partout. Dépôt 309a rue St-Denis, Montréal.

—Le Magasin de 5, 10, 15 et 25cts de Joliette vient de recevoir un "job" sans précédent, consistant en 288 paires de bas de laine pour dames, qui seront vendues à 25cts la paire seulement, aussi, plusieurs douzaines de corps et caleçons en coton ouaté, pour dames, qui valent partout ailleurs 10cts et qui seront vendus pour 25cts.
Pour 25cts vous pouvez vous procurer aussi, au même endroit, de très beaux petits nuages en laine de différentes couleurs.

RHUMATISME
Sous toutes ses formes
Guérisons certaines par le fameux
ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE
du Dr JOSEPH COMTOIS, Médecin-Pharmacien.
Prix : \$2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou par la poste. Sur réception de 15 cents, je vous enverrai un ECHANTILLON qui démontrera son efficacité.
Consultation à domicile, par correspondance ou chez moi.
DOCTEUR JOSEPH COMTOIS
(Spécialiste autrofois de Montréal)
St-Barthélemy, Co. Berthier.
Seul dépositaire à Joliette :
J. T. GAUDET, Pharmacien.

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions.
Dubonnet
LE MEILLEUR VIN DE FRANCE
TONIQUE APERITIF
La Plus Grosse Bouteille
L. CHAPUT, FILS & Cie, Limitee, Concessionnaires exclusifs pour le Canada Montréal.

ASSUREZ
VOS CHEVAUX ET BESTIAUX
CONTRE LES PERTES PAR LES ACCIDENTS OU LA MALADIE
La perte d'un animal de valeur représente un montant d'argent dont le remboursement vous viendra à point pour remplacer l'animal mort.
Moyennant une petite prime nous assurons vos animaux contre toute perte, soit par suite d'accidents ou de maladies. Nos polices sont plus libérales et vous donnent plus de protection qu'aucune autre police similaire. Elles intéresseront tout spécialement les propriétaires d'étalons et de juments poulinières.
Nous vous adresserons gratuitement nos brochures sur demande.
GENERAL ANIMALS INSURANCE CO. OF CANADA
POWER BUILDING, MONTREAL, CAN.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
BANQUE "EASTERN TOWNSHIPS"
CAPITAL PAYÉ, \$15,000,000 FOND DE RÉSERVE, \$12,500,000
AFFAIRES DE BANQUE PAR VOIE POSTALE
Un compte peut être ouvert à chaque succursale de La Banque Canadienne de Commerce, et peut être réglé par voie postale. Tel compte recevra l'attention la plus soignée, tout comme celle donnée à toutes les autres opérations de la Banque. Tout argent peut être déposé ou retiré de cette manière et d'une façon aussi satisfaisante que par une visite personnelle à la Banque.
JOLIETTE, Qué., H. E. Temple, Gérant.
ST-GABRIEL, DE BRANDON J. R. Boivin, Gérant.
ST-FELIX DE VALOIS, J. A. Parent, Gérant.

Abonnez-vous à "L'Etoile du Nord"

NOUVEAUTE!
Photographie Timbre-poste
FAITE DE VOTRE PROPRE PHOTOGRAPHIE
Gommée, Lustrée et Pointillée.
Prête à coller sur n'importe quelle carte.

La Dernière Découverte
Vraie Photographie Timbre-poste copiée sur toute grandeur de photographie ou de n'importe quelle partie d'un groupe
Et Qu'elles Sont
De vraies photographies de vous ou de vos amis, exactement de la grandeur d'un timbre-poste
Pour Quel Usage
Coller sur lettres de Noël, Pâques, Anniversaire de Naissance, Cartes de Mariage, ou pour mettre sur le cadeau du donateur
Comment vous les procurer
Remplissez le talon de commande tel qu'indiqué et envoyez-nous votre photographie et le montant d'argent
PRIX :
20 Timbres . . . 50c
40 " . . . 75c
100 " . . . \$1.00
Envoyez votre commande aujourd'hui.

COUPON
Ci-inclus vous trouverez \$..... Veuillez faire photographier..... Photo-Timbres-poste de la photographie que je vous envoie.
Retournez à
ADRESSE.....
NOM.....
ADRESSEZ LISIBLEMENT A
ALBERT GERVAIS, Agent Général pour la JOLIETTE, P. Q.

Printemps ! Printemps !
Au public en général
Etant donné que nous annonçons depuis quelques temps que nous étions pour déménager, nous nous croyons obligés d'avertir nos nombreux clients que nous avons décidé de continuer les affaires au même magasin qu'auparavant, et que nous serons aucunement dérangés, mais qu'au contraire nous serons en position de leur fournir mieux que jamais l'occasion de se vêtir à la mode et surtout à des prix défiant toute compétition.
Donc, dès à présent nous avons un énorme assortiment de marchandises de printemps, tels que pardessus de printemps de tous genres et de toutes nuances. Quant au choix d'habits que nous avons à vous offrir, il ne peut être égalé par aucun marchand dans la localité. Nous avons toujours en mains un très considérable assortiment de merceries.
Nous avons décidé de discontinuer de tenir la chaussure et pour en venir à cette fin nous les offrirons au prix du gros tant qu'il y en aura. Donc que l'on se le dise, il y a un avantage pour tout le monde.
LAZARE STEINBERG,
2 Place Lavaltrie, :: JOLIETTE, Qué.
12mars 1916

Tous les **POIL-AUX-PATTES**
S'enrôlent au
-163-
Commandant :
HENRI DES ROSIERS
Ci-devant du 14e F. E. C.
Sous-Commandant :
OLIVAR ASSELIN
Comprend aussi :
Le Major **RODOLPHE DeSERRES,**
Le Capitaine **ROBERT ROY,**
Le Lieut. **Alain de Lotbinière Macdonald,**
tous de retour du front.
On s'enrôle de toutes les Parties du Pays, EN S'ADRESSANT AUX
QUARTIERS GÉNÉRAUX : Rues St-Jacques et Guy, à MONTREAL.
Bureau Principal de Recrutement : Immeuble Dandurand, Rues St-Denis et Ste-Catherine.
Ceux qui désirent souscrire au fonds régimentaire du 163e sont priés d'envoyer leur chèque à M. U. H. Dandurand, Trésorier du Comité Civil, Édifice Dandurand, Montréal.

Le Capitaine J. T. Walsh



Le Capitaine J. T. Walsh, l'actif assistant-gérant du service de l'Atlantique pour la Canadian Pacific Ocean Service Ltd, est en même temps qu'un navigateur d'expérience, un homme d'affaires averti qui a contribué dans une large mesure au succès de la compagnie qui lui a confié ses intérêts. Certes, le capitaine Walsh connaît la mer comme pas un, car sa carrière active de marin s'est commencée à l'âge de 16 ans pour se terminer il y a quelques années seulement. Il naquit à Chichester, Angleterre, en 1857 et tel Lord Shaughnessy, il descend de parents irlandais. Il reçut son éducation chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, puis s'embarqua bientôt sur un bateau de la marine marchande, et depuis cette époque il a navigué sur à peu près toutes les mers du globe. En 1890, il obtint une commission de lieutenant dans la Réserve Royale Navale et en 1900, au cours de l'expédition d'Aschanti en Afrique-Orientale, l'habileté avec laquelle il opéra un embarquement de troupes lui valut d'être cité dans les dépêches du colonel Sir J. Wilcox. C'est en 1902 qu'il devint surintendant de la ligne de navigation Elder-Demp-

ter, après quoi il passa bientôt au service du Pacifique Canadien, lorsque cette compagnie acheta une partie de la flotte de l'Elder-Dempster. Depuis lors, le capitaine Walsh a été étroitement associé au succès toujours croissant du département de la navigation du Pacifique Canadien. Il lui revient une grande part du crédit que l'on doit aux navires du C. P. R. pour leurs excellents services au cours de la guerre actuelle, tant dans le transport des troupes que dans celui des passagers et des blessés revenant du front. Le "Meigama" et le "Missanovic" ont depuis le commencement de la guerre, transporté plus de soldats que n'importe quel autre paquebot faisant le service entre le Canada et l'Europe.

Lorsque récemment fut réorganisée la Canadian Pacific Ocean Services, Ltd, on jugea qu'on ne pouvait mettre entre meilleures mains que celles du capitaine Walsh, la direction du service des navires de l'Atlantique. Le capitaine Walsh est catholique et s'occupe d'œuvres de bienfaisance, en même temps qu'il fait partie de plusieurs sociétés.

M^{de} GOD. BESSETTE



"Je n'avais jamais été forte et après mon mariage, le travail et les tracas de toutes sortes empirèrent cet état de faiblesse. Quand vint le retour de l'âge j'étais une femme bien malade. J'avais des étourdissements à ne pouvoir rester debout; le mal de tête ne me quittait plus, tous les membres me faisaient souffrir, le mal de reins et des troubles de vessie m'étaient surtout bien pénibles. Après m'être fait traiter sans succès par mon médecin, je décidai d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et ce fut en suivant ses conseils et en prenant des Pilules Rouges que mon état s'améliora. Mes forces s'étant augmentées et les douleurs ayant cessé, je pus ensuite aller à ma besogne, travailler un peu. Enfin, ma santé s'est si bien rétablie que je crois maintenant me préserver de toute maladie en prenant de temps en temps quelques boîtes de Pilules Rouges."—Mme Godfroi Bessette, 64 Congress, Colnes, N. Y.

Mme GODFROI BESSETTE, était dans un bien mauvais état de santé quand arriva le retour de l'âge, mais elle écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et apprend comment éloigner tout danger et se rétablir.

Mme A. MERCURE, a pris les PILULES ROUGES et les forces lui sont revenues. Chaleurs, étourdissements, insomnies, douleurs de toutes sortes, tout s'est passé. Elle se sent bien comme dans sa jeunesse.

M^{de} A. MERCURE



"Je fus longtemps ennuyée par des maux de toutes sortes auxquels je ne pris d'abord pas garde; mais comme ces indispositions sont devenues ensuite plus fréquentes et plus accentuées, que se montrèrent des chaleurs étouffantes, des étourdissements, des douleurs dans les jambes et dans les reins, je compris que c'était l'âge critique. De plus mes forces diminuaient, je devenais nerveuse et perdais le sommeil; enfin ma santé était bien en désordre. Comme je n'entendais parler que des Pilules Rouges, remède merveilleux à cette époque, disant-on, je commençai à en prendre et j'en obtins tout de suite de bons résultats. Je les ai employées néanmoins durant deux ans et elles m'ont rendu plus fortes, ont diminué les chaleurs et m'ont redonné ma vigueur et ma gaieté, enfin, elles m'ont si bien remise que je me crois toujours jeune."—Mme A. Mercure, 125 rue Saint-Olivier, Trois-Rivières, Qué.

Il est bien rare que la nature prenne les femmes en traître, et que rien ne vienne leur ouvrir l'œil quand un changement se prépare dans la constitution ou l'organisme féminin. A part les accidents que rien ne permet de prévoir, les femmes sont généralement averties lorsqu'il importe pour elles de se tenir sur leurs gardes. La formation pour la jeune fille; la maternité pour l'épouse; l'âge critique pour la femme de quarante à cinquante ans, sont des périodes où ne doivent jamais les prendre au dépourvu, car on a tout le temps de se prémunir contre les maux qui ne manquent pas de se produire. Si l'on prend en particulier le cas de l'âge critique, il n'y a pas de femmes qui ne sachent bien des années à l'avance, qu'elles doivent en passer par là, qui ne connaissent les souffrances qu'elles auront à subir, la désorganisation du système qui surviendra, les vertiges et les migraines qui les accableront. Toutes aussi doivent avoir qu'elles souffriront d'autant plus qu'elles auront moins de forces, moins de réserves de vitalité pour le moment critique. C'est ce qui fait toute la différence entre les femmes qui vous voyez passer triomphalement au travers de cette période et les malheureuses imprévoyantes qui se traînent pendant des années presque aux portes du tombeau, avant de franchir l'effroyable étape. Les femmes qui voient venir leur retour d'âge doivent faire une accumulation de force extraordinaire, un assainissement général de l'organisme, un renouvellement du sang irréprochable. Avant d'arriver à cette date, elles doivent consulter en personne ou par écrit un spécialiste qui leur prescriera un régime et un traitement fortifiant et stimulant. Le Dr Emile Simard, de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, spécialiste des maladies des femmes, a fait des études en Europe auprès des célèbres Drs de Vos et Goppel. Il connaît à fond la cure des maux féminins, et c'est à lui que doit s'adresser les prévoyantes de l'avenir qui voient arriver à grands pas la date du retour d'âge.

Les certificats ci-joints font voir l'excellence des Pilules Rouges à l'âge critique:

CONSULTATIONS GRATUITES.—L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie du succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité. Consultations tous les jours, de 9 hrs du matin à 5 hrs du soir, dimanche excepté, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent; elles portent au bout de chaque boîte la signature de la Compagnie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiévous des COLPORTEURS: les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les Pilules Rouges sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, Ecrivez-NOUS, nous vous les ferons parvenir F.R.A.-CO. Adressez toute correspondance à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Omnibus), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

3. — La défense aux banques de la réserve fédérale de souscrire aux emprunts de guerre étrangers. En concentrant leurs efforts, ceux qui appuient ce programme espèrent battre le président Wilson.

Une dépêche de Amsterdam, datée du 8 courant annonce que l'"ECHO BELGE" raconte que récemment les Allemands ont condamné à la prison une foule de Belges au nombre desquels on remarque le comte Pierre de Liéderke.

Une dépêche de Paris annonce que le président d'un des principaux comités de la chambre des députés a déclaré ce qui suit: "Mon impression est celle de mes collègues et elle peut être exprimée par ces trois mots: "notre confiance grandit".

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE STE-BEATRIX.

Requête à l'effet qu'il soit tenu un bureau de votation relativement au règlement de prohibition soumis à l'adoption des électeurs de la paroisse de Ste-Beatrix.

Les soussignés, électeurs municipaux ayant la qualité voulue de la municipalité de la paroisse de Ste-Beatrix, demandent par les présentes qu'il soit tenu un bureau de votation, aux termes de la section quinziesme, chapitre cinquième, du titre quatrième, des Statuts Refondus de Québec, 1909 pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité adoptent ou non, en vertu et en exécution de la dite section, le règlement suivant que nous soumettons par les présentes, à leur adoption, savoir: la vente des liqueurs enivrantes et l'émission de licence en conséquence, par le présent règlement prohibées dans la municipalité de la paroisse de Ste-Beatrix, en vertu et en exécution de la section quinziesme du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909.

En foi de quoi nous avons apposés nos seings aux présentes à Ste-Beatrix, ce sixième jour du mois de mars mil neuf cent seize. Signé: Jos.-M. Vigneault, curé, Olympe Goyet, Albert Piquet, Joseph Marion, Eustache Ladouceur, Aristide Lemire, Avila Beaudry, Joseph Laporte, Albert Desroches, Eoxide Gauthier, Octavien Bordeau, Arthur Latendresse, Wilfrid Jansonne, Georges Beaudry, Hormidas Latendresse, Sinai X Pelletier, Témoin: Olympe Goyet, Joseph Pelletier, Joseph Beaudry, Gilbert Latendresse, Norbert X Latendresse, Témoin: Olympe Goyet, Patriek X Thériault, Témoin: Olympe Goyet, Joseph Beaudry, Joseph Gauthier, Sinai Riopel, Pierre Riopel, Calixte Arbour, Joseph Arbour, Moise Brisson, Herménégilde Perrault, Médéric Brisson, Eugène Arbour, Adrien Soumis, Achille Beauséant, A. Beaudry, Joseph Beaudry.

Je, soussigné, Olympe Goyet, cultivateur de la paroisse de Ste-Beatrix déclare solennellement que les signatures qui apparaissent au bas de la requête qui précède sont vraies, ont été apposées là en ma présence et au meilleur de ma connaissance, celle d'électeurs municipaux de la paroisse de Ste-Beatrix, et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins. Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de la loi de la preuve en Canada.

J'ai signé. (Signé): OLYMPE GOYET.

Déclaré devant moi, le soussigné à Ste-Beatrix, ce sixième jour du mois de mars mil neuf cent seize. (Signé): FRANKLIN MIREAULT,

Je, soussigné, Secrétaire-Trésorier de la municipalité de Ste-Be-

trix, certifie que la présente requête avec l'attestation des signatures, m'a été remise le sixième jour de mars mil neuf cent seize. (Signé): FRANCIS PARENT, Secrétaire-Trésorier du C. M. de la paroisse de Ste-Beatrix. Vraie copie: FRANCIS PARENT, Secrétaire-Trésorier du C. M. de la paroisse de Ste-Beatrix.

AVIS PUBLIC. PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE STE-BEATRIX. Aux électeurs municipaux de la municipalité de Ste-Beatrix. Avis public est par les présentes donné par le soussigné Secrétaire-Trésorier du conseil de la municipalité susdite, qu'une assemblée des dits électeurs aura lieu le dix avril prochain, (1916), à dix heures de l'avant-midi, en la salle municipale, lieu ordinaire des séances du dit conseil, en la municipalité de Ste-Beatrix, aux fins de tenir un bureau de votation dans le but de décider si le règlement

mentionné en la dite requête doit être adopté ou non par les électeurs municipaux de cette municipalité. Donné à Ste-Beatrix, ce sixième jour de mars mil neuf cent seize. FRANCIS PARENT, Secrétaire-Trésorier du C. M. de la paroisse de Ste-Beatrix. Vraie copie: FRANCIS PARENT, Secrétaire-Trésorier du C. M. de la paroisse de Ste-Beatrix. 16mrs4fs

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé) 132 Rue Saint-Denis, Montréal.

A NOS AMIS. Nous prenons la liberté de rappeler à nos amis que notre atelier d'imprimerie est un des mieux outillés. Quand vous aurez des travaux à faire exécuter venez nous voir. Les commandes sont remplies avec soin et promptitude.

TELEPHONE No 49. DR G. M. BLONDIN Chirurgien-Dentiste

21 Place Lavaltrie, Joliette. Bureau ouvert tous les jours de 8 hrs a. m. à 6 hrs p. m. et le soir, les lundi, mercredi et vendredi, de 8 hrs à 9 hrs p. m. 30av 1an

Téléphone 369. Dr Edmond Piette Ex-interne de l'Hotel-Dieu

51 Rue Saint-Charles Borromée JOLIETTE. 5août 1 an

AUX HOMMES D'AFFAIRES ET AU PUBLIC. Les ouvrages qui sortent de l'imprimerie de "L'ETOILE DU NORD" se recommandent toujours au public qui connaît ce que c'est qu'un bel imprimé, et aux hommes d'affaires qui se rendent compte qu'on juge de leur importance par la qualité de leur papier aussi bien que par la valeur de leurs marchandises.

ECHOS DE LA GUERRE

Le sang coule à flot dans les tranchées aux environs des foyers de Verdun.— Plus des deux tiers des assaillants hors de combat.— Un véritable enfer.— Un allemand sur trois est tué.— Les Boches à Washington.— Internés dans les prisons.— Les Français sont confiants.

Une dépêche de Paris en date du 13 courant, dit que les officiers qui sont revenus de Verdun annoncent que jamais les Allemands, depuis le commencement de la guerre, n'ont subi des pertes aussi considérables que vendredi et samedi derniers, autour du fort de Vaux. A maintes reprises, avec un courage extraordinaire, les Allemands en colonnes compactes de quatre rangées d'hommes, sont sortis de leurs tranchées pour être abattus par nos canons de 75, de 150 et de 210 millimètres.

Les projectiles français tombaient avec une précision merveilleuse sur les masses ennemies. Quand la fumée disparaissait, on ne voyait plus, sur le terrain que des tas de cadavres d'Allemands. L'épave sur lequel est situé le fort est presque perpendiculaire, en certains endroits. Les lignes allemandes étaient forcées de s'arrêter; mais un grand nombre de réservistes bavarois ont formé des pyramides dans le but d'atteindre le sommet de l'épave. Les soldats ennemis s'accrochaient aux angles des pierres, aux arbustes, à tout ce qui pouvait servir d'appui. Mais tout à coup, les pyramides s'écroulaient. Sur certains points, la pente de la colline était moins prononcée. Aussi l'ennemi se portait-il en masses plus profondes sur ces points. Le sang coulait à flot dans les fossés. On peut dire, sans craindre de se tromper, que les deux tiers des assaillants ont été mis hors de combat.

Une bataille désespérée fut aussi livrée quand des régiments des 15ème et 18ème corps d'armée allemands attaquèrent le village de Vaux, vendredi. L'aube naissait et un nuage de vapeur très blanche flottait à ras de sol. On ne pouvait rien voir à plus de cent verges. Les Allemands réussirent donc sans trop de difficulté à se rendre près des tranchées françaises de première ligne. L'ennemi était six fois plus nombreux que les Français. Cependant, il dut livrer quatre attaques avant de pouvoir s'emparer d'un petit groupe de maisons, non loin de l'église.

Les Allemands préparèrent alors une attaque contre l'église et les Français, à cause d'un rideau de feu formé par l'ennemi, se replièrent un peu pour éviter l'enveloppement.

Cinq fois des régiments prussiens s'avancèrent dans la direction de l'église; mais cinq fois ils durent se réfugier de nouveau dans les maisons en ruines; car nos mitrailleuses et nos canons de montagne de 58 millimètres entretenant un feu d'enfer. Vendredi soir, la bataille cessa, les Allemands, à cause d'un rideau de feu formé par nos artilleurs, n'ayant pu recevoir du renfort et des munitions.

Le correspondant du "Daily Mail", à Paris, écrit: "Jamais, depuis le commencement de la guerre, le peuple allemand n'eût à passer un plus sombre dimanche. Dans la première phase de la bataille de Verdun, les pertes allemandes ont été énormes, à Haumont, à Herbebois et à Douaumont; mais il s'agit de pertes insignifiantes si on les compare avec celles que l'ennemi a subies, la semaine dernière. On peut dire, sans exagérer, qu'un Allemand sur trois a été tué, dans le bois de Corbeaux. Les penchants des hauteurs de Bethincourt et de Vaux sont convertis de cadavres d'Allemands. Il est admis que les pertes françaises ont été cinq fois moins considérables et l'on peut prédire que le triomphe est assuré au général Petain, l'habile défenseur de Verdun".

Les journaux américains s'accordent à dire que l'alliance germano-américaine a tramé un complot pour s'assurer le contrôle des conventions nationales et renverser le gouvernement Wilson. Le programme de cette alliance germano-américaine comporte: 1. — Le refus de passe-ports aux Américains voyageant sur les vaisseaux belligérants. 2. — L'établissement de l'embargo sur la contrebande de guerre.

VIENT DE PARAITRE

PROGRES DE L'AME DANS LA VIE SPIRITUELLE. 7e édition, 1 fort vol. in-12. 3 fr. 50.

En lisant l'approbation dont Mgr l'évêque de Nancy l'a revêtu, personne ne sera étonné du succès que ce livre a obtenu.

"Le livre du Progrès de l'âme dans la vie spirituelle, du P. Faber, est plein de la doctrine des saints, toutes les infirmités de l'âme y sont décrites avec une profondeur et une vérité d'analyse qu'on rencontre dans bien peu de livres; et le remède est indiqué à côté du mal avec une sagacité qui révèle une longue expérience dans la direction des âmes. Ce livre peut être utile à tous, aux laïques comme aux ecclésiastiques et aux communautés religieuses. Il est écrit avec assez de clarté, de simplicité pour être compris par les esprits les moins exercés aux choses spirituelles, comme aussi les personnes les plus instruites en ces matières y trouveront des aperçus nouveaux, et dans les sujets les plus rabattus, une manière particulière qui rend la lecture aussi intéressante qu'édifiante. C'est pourquoi nous le recommandons à la piété des fidèles de notre diocèse".

JOURNAL APOLOGETIQUE DE LA GUERRE, première série, 1914, par M. l'abbé Duplessis, 1 volume in-12. Prix: 3 fr 50.

Ce n'est point l'histoire de la guerre, ce sont seulement les leçons apologétiques qui se dégagent des événements quotidiens de 1914. L'auteur les présente sous la forme qui lui est coutumière et qui est si goûtée des lecteurs, parce que claire et à la portée de tous. Il ne néglige point, à l'occasion, les extraits de journalistes et d'écrivains qui ont déjà porté leur jugement sur tels ou tels faits dont il tire lui-même ses enseignements. C'est une première série qui se borne à 1914; à quand la suivante?

Ces ouvrages sont en vente à Montréal: Librairie Granger et Librairie Notre-Dame et à Québec: Librairie Garneau.

L'ETOILE DU NORD

Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS.

ABONNEMENT :

Un an, payé d'avance... 75c. Dans un rayon de 40 milles... 50c. Pour les Etats-Unis... \$1.00

JOLIETTE, JEUDI, 23 MARS 1916.

Echos de la Guerre

L'OFFENSIVE ALLEMANDE A VERDUN.

Un haut fonctionnaire du ministère de la guerre a exprimé comme suit son opinion sur la bataille de Verdun : "L'offensive allemande a Verdun a été un désastre pour l'Allemagne. C'est le Gettysburg de la guerre. Désormais l'Allemagne se tiendra sur la défensive. Verdun marque l'intervention des rôles".

PRISONNIERS FRANÇAIS.

Une dépêche de Berlin dit que le ministre de la guerre annonce que les Allemands ont capturé des positions françaises au nord-est d'Avocourt et ont fait 2,500 prisonniers.

NOS AVIONS TRAVAILLENT.

Une dépêche de Londres en date du 20 mars, nous apprend que 65 avions de nos alliés ont bombardé les établissements allemands à Zubrugge (sur la côte de Belgique). Ils y ont causé des dégâts considérables, et tous les avions sont revenus sains et saufs.

ATTAQUE MANQUÉE.

Une dépêche de Paris mande que les Allemands ont bombardé Malancourt, à l'ouest de Verdun, et ils ont tenté un assaut au nord, près de la Côte du Poivre, qui a été un échec complet.

L'OFFENSIVE FRANÇAISE.

Une dépêche de Londres dit : "Le ralentissement de l'offensive allemande autour de Verdun porte, d'après certains critiques militaires français, à croire que le Kronprinz est sur le point d'abandonner l'offensive".

DEUX NAVIRES COULES.

Une dépêche de Londres annonce qu'un navire néerlandais et un navire anglais ont été coulés ; il y a des pertes de vie.

VICTOIRE DES FRANÇAIS.

Une dépêche de Salonique à l'agence Reuters, rapporte qu'une colonne française du camp de Salonique a attaqué et occupé, avec l'aide de l'artillerie légère des villages de Markovo, de Kuzma enlèves par les Boches et les Bulgares. Les pertes des Français, au cours du combat, ne furent pas considérables. La zone de la frontière neutre qui existait en vertu d'une entente entre les gouvernements de la Grèce et de la Bulgarie, est maintenant éliminée. Les forces ennemies sont face à face et se battent à environ trente milles au nord de Salonique.

LA GRECE DANS UN PRESSANT BESOIN.

Une dépêche du "Daily Mail" mande : "Le gouvernement grec a de grands embarras d'argent ; s'il ne peut contracter un emprunt en Angleterre ou en France, il sera forcé de démissionner. Le trésor est épuisé par suite de la mobilisation continue, à tel point que le gouvernement est incapable de payer les fonctionnaires civils. Les messages de télégramme en sont même réduits à attendre le paiement des petites sommes qui leur sont dues. Il arrive souvent à Athènes que l'on voit les femmes des soldats sous les drapeaux se livrer à des manifestations au abord des bureaux du gouvernement et des maisons des ministres. Ces malheureuses réclament une pitance quelconque. Deux cents de ces affamées ont fait une scène de désordre aujourd'hui aux portes du ministère de l'Intérieur". Et la dépêche continue en décrivant des scènes d'horreur où les femmes réclament du pain pour elles et leurs enfants.

LES ROUMANAINS DANS LE CONFLIT.

Dans les hauts cercles politiques, il est généralement admis que la Roumanie abandonnera bientôt sa politique de neutralité pour seconder les Alliés de l'Entente.

A Louer

Trois logements situés au coin de la rue du Rond des Courses et la rue St-Charles Borromeo, Joliette, contenant chambre de bains et cabinet d'aisance, sont offerts à louer à bon marché. S'adresser à M. Joseph Bastien, propriétaire, Joliette.

Le français à Berlin

Les Boches s'en servent malgré eux

En dépit de leur haine pour notre langue, de leurs efforts pour la détruire et la bannir de leur royaume, les Boches s'en servent fréquemment, de sorte qu'elle est en ce moment plus en honneur que jamais à Berlin.

Nous lisons dans la "Gazette de Lausanne" :

"Tandis que Berlin s'applique avec un grand zèle à expurger de la langue allemande tous les vocables baroquement déformés et travestis, qu'elle avait empruntés à la notre, le français rentre victorieusement dans la capitale de l'empire par la voie de Constantinople. Un journaliste berlinois de nos amis qui revient d'un voyage en Allemagne nous raconte que jamais on ne parla autant de français dans les rues et les hôtels de Berlin. L'alliance turque, suivie de la campagne des Balkans et du rétablissement des rapports entre Berlin et Constantinople, a rempli la capitale prussienne d'une foule d'orientaux en missions politiques ou commerciales plus ou moins dévies. Tout ce monde n'a pas encore eu le loisir d'apprendre l'allemand, et comme depuis la proclamation de la guerre sainte, les Allemands ont eu des besoins plus urgents que celui d'apprendre le turc, force leur est, aux uns et aux autres de se servir de votre langue et de rendre hommage à la civilisation occidentale, qui pendant des siècles fut la seule à exercer son influence en Orient.

Le fait nouveau est que le français dut émigrer des rives du Josphore à Berlin. On sait que, lors des manifestations qui précédèrent l'entrée de la Turquie dans le conflit, c'est en français que la foule fut haranguée devant l'ambassade d'Allemagne à Constantinople par un agent diplomatique de ce pays, et que c'est en français encore que l'ambassadeur d'Autriche, le marquis Pallavicini, souleva la victoire aux délégués ottomans. Pour une manifestation antifrancophone, c'était tout à fait inédit. C'est évident, il est difficile d'attendre autant des Boches de l'Ontario.

Aux citoyens du Comté de Joliette et Montcalm

Un délé : \$200.00

M. L. Beaugrand, marchand de cette ville, lance un délé pour une course de Joliette à Montréal, aller et retour.

Les chemins devront être en bon état, et la personne qui acceptera le délé en notifiera M. Beaugrand, 15 jours avant la date fixée pour la course.

Les chevaux devront faire le trajet sur le trot.

Le premier rendu aura gagné l'enjeu.

AVIS

Ceux qui aimeraient à acheter des arbres fruitiers, tels que : pommiers, pruniers, cerisiers, etc., (variétés rustiques acclimatées pour le district de Joliette) et aussi des arbres d'ornement, sont priés de s'adresser à Roméo Barrette, Ste-Mélanie, comté Joliette.

La plantation et la taille des arbres ne doivent être confiés qu'à un homme d'expérience reconnue, qu'à l'homme du métier. M. Roméo Barrette se charge de ce travail à un prix modéré.

Pour renseignements sur son habileté et son expérience, s'adresser à l'Institut Agricole d'Oka.

Vient de paraître : "L'Étincelle", ouvrage de M. Alfred Descaries

Dans cet ouvrage d'une centaine de pages, l'auteur a extrait quelques pièces — revues et corrigées — d'un volume intitulé : "Variétés Canadiennes", paru en 1908 dans la circulation tout bien restreinte, vu qu'on n'en avait tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires. "L'Étincelle" est donc une oeuvre inédite, et le Canadien desirieux de passer quelques heures agréables trouvera dans la lecture de cet ouvrage un aliment et une délectation pour son esprit. La première partie se compose de poésies, et la deuxième de "pages d'amour".

A chaque page perçue une fine maille, un esprit vif et pétillant comme l'éclaircie. M. Descaries est actuellement un des meilleurs écrivains canadiens.

Nos félicitations et nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire

Cet ouvrage est en vente chez les principaux libraires.

St-Jean de Matba

Mercredi, 22 mars, est décédé en cette paroisse M. Nazaire Ducharme, père, après une maladie de quelques mois, à l'âge de 82 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, 5 enfants de 1 à 5 ans et 1 fille. Les funérailles auront lieu à St-Jean de Matba, samedi, 25 mars. Nos condoléances à la famille.

"Une nation : une langue ?"

"Une nation, une langue"; telle est l'idiotie récemment sortie du cerveau fébrile de Je ne sais quel fanatique francophobe, écrit Un Sauvage dans "Le Devoir" et acceptée immédiatement comme un axiome indiscutable par la presque totalité de la population anglaise du Canada. Or, pour prétendre que l'unité de langage est nécessaire à l'unité nationale, et que celle-ci s'établit automatiquement aussitôt que le peuple est devenu unilingue, il faut ignorer complètement l'histoire des siècles passés, et ne rien connaître les conditions d'existence des nations contemporaines.

Cette ignorance, d'ailleurs, ne m'étonne pas de la part de nos Anglo-canadiens. Car, dans leurs écoles unilingues, on donne peut-être un enseignement pratique, quelque jusqu'à ce jour, je n'ai pu discerner en quoi il consiste ; mais il est certain que le bagage historique qu'on distribue dans ces écoles est extraordinairement léger. Tous les Anglais avec lesquels j'ai été en relation me semblent, en effet, avoir puisé leurs connaissances historiques dans les romans et les nouvelles publiés dans nos magazines.

Nous soulignons ces lignes nous-mêmes, parce que nous les trouvons décevantes. "Et, remarquez bien, poursuit Un Sauvage qui n'est pas bête, que je ne parle pas ici des gens du peuple, l'ayant reçu qu'une éducation primaire élémentaire. Je parle de la classe instruite, ou soldatisme telle. Il nous en arrive comme ça de temps en temps, qui pleins de compassion pour notre ignorance de "sauvages" entreprennent de faire notre éducation". Et Un Sauvage raconte le fait suivant qui fut bien en lumière les hautes qualités de la race supérieure : "Ansi, l'autre jour, j'en écoutais un nous faire un exposé de la manière dont les choses se passent dans les différents pays de l'Europe. C'était microbotant, on aurait dit que notre homme avait vu de près tous ses yeux. Au milieu des nouvelles plus surprenantes des autres, il en vint à nous parler de la langue suisse. Alors, n'y tenant plus, je lui fis remarquer, à sa profonde surprise, qu'il n'y a pas de langue suisse ; pas plus qu'il n'y a de langue belge ou de langue canadienne. Ce qui n'empêcha qu'il y a quand même une nation suisse et une nation belge ; et qui peut être un jour il y aura une nation canadienne. — Pourvu que nos politiciens actuels n'achèvent pas de l'étrouffer dans son berceau, avant qu'elle n'ait eu la chance de se donner des gouvernants assez sages pour la laisser se former et se développer normalement." Et, Un Sauvage, continue sur le même ton ; il développe sa thèse en l'appuyant sur des données historiques précises et annéantit, tout doucement, comme dit la chanson, les arguments faux et mensongers des avocats de l'unilinguisme.

Pour un sauvage, ce n'est pas mal!

Un incendie désastreux à Québec en 1846

La dernière livraison du "Canadien Errant" contient la reproduction d'un émouvant récit d'incendie écrit en 1846 par feu Marc-Aurèle Plamondon. Plusieurs personnes avaient perdu la vie dans la destruction d'un théâtre, éclairé et est-il dit avec une naïve admiration, "de pas moins de quatre lampes à l'huile camphrée". Tous ceux qui ont lu le passé canadien voudront lire cette page, ainsi que l'article charmant de la délicate chroniqueuse Michelle LeNormand, qui a écrit la page générale, l'une de ses meilleures œuvres. Cette livraison, en somme, est tellement intéressante et variée, que l'on a eu l'idée de demander aux lecteurs du "Canadien Errant" quelle partie leur a paru la plus agréable, faisant de cette question un original concours. Un grand nombre de réponses sont déjà parvenues, et quelques-unes paraîtront dans la prochaine livraison, qui comprendra huit pages et promet déjà de surpasser les précédentes en intérêt.

L'abonnement au "Canadien Errant", tant le directeur est M. Ernest Bilodeau, n'est que de 75 sous par année. Adresse postale : casier 234, Montréal.

Mariage nul

M. le Juge Lafontaine, séjournant en notre Supérieure, vient de rendre un jugement, en annulation de mariage. Une femme, déjà mariée qui vivait aux Etats-Unis depuis quelques années vint s'établir au Canada dans l'espérance d'y être délivrée pour toujours du joug conjugal. Hélas, l'our qui ne dort pas, lui mordit le cou et fit tant et si bien que l'infidèle épouse contracta de nouveau mariage. Tout alla comme dans le meilleur des mondes lorsque la cour lui apprit qu'en notre pays civilisé, la femme mariée ne peut contracter mariage du vivant de son époux.

Le second mariage fut donc déclaré nul et illégal.

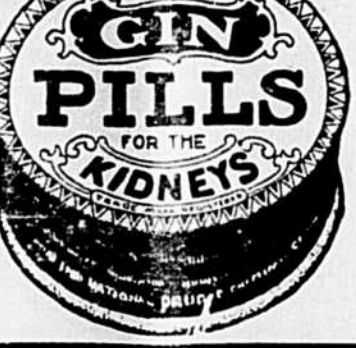
ANNONCE DANS "L'ETOILE DU NORD", ORGANE POPULAIRE DU DISTRICT.

Gin Pills POUR LES ROGNONS Peut-etre que vos ROGNONS

sont dérangés. Faites ce que le médecin fait. Examinez votre urine. Elle devrait être de couleur de paille, légère et si elle est colorée, rougeâtre, rouillée ou orange prononcée — l'odeur en est forte et inaccoutumée — il y a des dépôts de "rouille de fer" ou de microbes, attention à vos rognons. Ils sont dérangés. Procurez-vous immédiatement des "Gin Pills" et prenez les régulièrement.

Le rhumatisme le sévère, le Lumbago, les douleurs dans le dos, dans l'aine ou les hanches — toutes ces maladies sont des symptômes de l'altération des rognons et de la vessie, et que souvent il y a besoin urgent de prendre des "Gin Pills". Les "Gin Pills" valent leur poids d'or, parce qu'elles éliminent toutes les toxines du système. Elles ne coûtent que 50c. la boîte et portent la garantie absolue de satisfaction. Votre argent vous est remboursé, 50c. par boîte pour \$2.50, ou un traitement gratuit, si vous écrivez à :

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto - Ont.



Un nouveau magasin à Joliette

M. J. Antonio Chapat vient d'ouvrir au No 23 Place Bourget, Joliette, porte voisine de la Maison Magnan et Chevalier, un magasin de chaussures.

M. Chapat a le plaisir d'annoncer au public que son stock est des mieux assortis et qu'il fera une spécialité de la vente des chaussures pour enfants. Ses prix défient toute concurrence ; il est en mesure de vendre à très bon marché. C'est le magasin populaire où nous devons nous rendre en foule.

Un Concours Avantageux.

Afin de favoriser ses clients d'une façon toute spéciale, la maison Chapat a décidé de donner un coupon à la personne qui achètera pour un montant de une piastre. Chaque mois, à date fixe, les coupons seront mis dans une boîte et tirés au sort. Le propriétaire de ce numéro sorti sera le gagnant d'une paire de chaussures valant \$5.00. Allez acheter, la chance vous favorisera.

L'EPIPHANIE

Lundi, le 20 courant, Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes était de passage à L'Épiphanie, le lendemain, Elle visitait nos deux florissantes académies : St-Alfred et St-Guillaume. Sur les deux heures et demie, Sa Grandeur laissait le presbytère, en route pour St-Roch de l'Acadian.

Mercredi matin on lui fut rendu les funérailles de Mme Georgianna Archambault, épouse de M. Zélie Forest, bourgeois. Le service a été célébré par M. l'abbé Adrien Forest, vicaire à N.-D. des Victoires, de Woonsocket, beau-frère de la défunte.

Mlle Jeanne Labelle, de Montréal, en visite depuis deux mois chez M. Avila Poltras, son oncle, et M. Albert Leblanc, son cousin, retournera bientôt dans sa famille.

Cour Supérieure

VITAL MARCIL, Demandeur, vs PIERRE ROBILARD, Défendeur.

Le soussigné vendra par encan public, au domicile du Défendeur, rue Ste-Anne, en la ville de Joliette, mardi, le vingt-huitième jour de mars courant, à une heure de l'après-midi, tout l'attif mobilier cédé par le Défendeur et se trouvant au domicile de ce dernier.

Les effets vendus seront adjugés au plus offrant enchérisseur. L'attif mobilier cédé par le Défendeur comprend environ 4000 livres de tabac en feuilles, les machines et outils servant au Défendeur pour préparer le tabac pour les fins du commerce ; 284 caillottes d'huile, un piano, des balances, des tables et autres accessoires servant au Défendeur pour les fins de son commerce.

Toute information au sujet de cette vente pourra être obtenue en s'adressant au soussigné.

A. A. BOUCHER, Curateur. M. H. LEPROHON, Encanteur. Joliette, 23 mars 1916.

St-Esprit

La prohibition a été votée dans cette paroisse, lundi dernier. Pour, 75 ; contre, 1.

Chez Nous et Autour de Nous

—La retraite d's hommes commencera dimanche prochain ; elle sera précisée par les Rvds P. Conant et Metro, de la compagnie Montfort.

Nous espérons que les hommes et les jeunes gens en suivront assidûment les exercices.

—Mme A. Desmaris a le plaisir d'annoncer au public que le 8 avril prochain, elle ouvrira, au coin de la rue St-Viateur et Place Bourget, près du Magasin 5, 10, 15, 25c, un salon de modes. C'est là que les Dames et les Demoiselles trouveront le meilleur choix dans les dernières nouveautés.

—Tous les exercices de la retraite des Dames sont religieusement suivis. La retraite des hommes aura lieu la semaine prochaine et nous espérons qu'ils se feront tous un devoir l'en suivre scrupuleusement les exercices.

—PERDU. Il a été perdu, il y a environ 15 jours, dans la rue St-Viateur, Joliette, un gilet de laine noir. Prière de le remettre à Mme Lallemeuse, coin des rues St-Viateur et St-Joseph, Joliette.

—Il a été trouvé dans l'église cathédrale, il y a près de 15 à 20 jours, un chapelet monté en or, dans une boîte en carton. Son propriétaire sur identification pourra l'obtenir en s'adressant à Delle Majeau, 16 rue Notre-Dame, en payant 25c, cout de cette publication.

—TROUVE. Un chapelet monté en or, dans un étui noir, à la cathédrale. S'adresser à 21 St-Pierre.

—PERDU. Un porte-monnaie, contenant \$7.00, entre la Maison Wodon et Rivard. Prière de le rapporter à L'Étoile du Nord.

—EXAMEN DE LA VUE. — Tous les cas de myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie, etc., sont parfaitement corrigés.

Cause : Constants maux de tête, douleurs dans les yeux, etc., etc. Salon d'opique, Bloc Boucher, rue St-Paul, Joliette. E. Prevost, opticien, réfracticien diplômé.

8 juil jan.

—PRENEZ SOIN DE VOTRE CLAVIER. — Est-ce un piano neut ? faites le accorder régulièrement pour le conserver en bon état. Avez plusieurs années d'usage ? Il nécessite certainement quelques réparations. Contactez ce travail à M. Arthur Beauséjour, accordeur diplômé, St-Ambroise de Kindare, coin de Joliette. Ouvrage garanti.

—La Cie Acme Gloves Works a le plaisir d'annoncer qu'à partir du premier mai, elle achètera les gants et la laine au plus haut prix au marché.

S'adresser à la Cie Acme Gloves Works Co., coin des rues St-Charles de France et Baby, Joliette, P. 171 juil.

—A LOUER. — Un magnifique logement, au-dessus du magasin No 10, 15 et 25c, No 24 l'Académie, actuellement occupé par le Dr Blondin, dentiste, comprenant 2 appartements spacieux, 2 entrées, chambre de bain, cabinet de toilette, enfin toutes les plus grandes commodités modernes.

Balcon en avant. Site agréable. Pour informations : s'adresser à Albert Gervais, Propriétaire.

—A LOUER. — Les personnes qui désirent avoir de bons logements dans la propriété du Dr Masse, située sur la rue St-Charles, Joliette, devront s'adresser par téléphone au No 94, ou à M. Antonio Chapat, 25 Place Bourget, Joliette.

—PIANOS. — Ceux qui ont des pianos ou harmoniums de seconde main à vendre, peuvent s'adresser à M. A. Sheppard, accordeur de pianos, 44 St-Clas Lorrain, ou au Bureau de Poste. Comme agent, je représente aussi des meilleures manufactures de pianos du Canada. — A. SHEPPARD.

—La Cie Bédard, L'Assomption demande des mouleurs pour ouvrage général. S'adresser sur les lieux.

—A VENDRE. — Une bonne terre, de première qualité. Pour informations, s'adresser à : A. J. C. Coderre, N. P. St-Henri de Mascouche. 24f 5fs

NAISSANCES

A St-Liguori, le 18 mars, l'épouse de M. Hector Venne, un fils qui a reçu au baptême le nom de Elle, Joseph, Sinaf.

Parrain : M. Elie Laverdure, rendeur ; marraine : Mlle Elouise Venne.

A Joliette, le 21 mars, l'épouse de M. Léon Beauséjour, un fils qui a reçu au baptême le nom de Joseph, Marius, Joffra.

Parrain et marraine : M. et Mme Alf. Landry, cousin et cousine de l'enfant.

Chertsey

M. Jos. Beaugrand, frère de M. L. Beaugrand, marchand de Joliette, vient d'être réélu maire pour la même fois.

MARCHÉ DE JOLIETTE

Samedi, le 18 mars 1916

Table with columns: GRAINS, \$ cts., \$ cts. Rows include: Avoine par minot, Orge par 50 lbs, Blé par minot, Pois par minot, Sarrasin 50 lbs, Graine de mil do, Graine de trèfle par lb, Graine de trèfle blanc.

Table with columns: VIANDES, \$ cts., \$ cts. Rows include: Lard par 100 lbs, Lard frais par lb, Lard Salé do, Boeuf par do, Mouton par do, Agneau par quartier, Veau do do.

Table with columns: VOLAILLES ET GIBIERS, \$ cts., \$ cts. Rows include: Poules par couple, Poulets la livre, Oies do, Perdrix do, LEGUMES ET FRUITS.

Table with columns: LAITERIE ET DIVERS, \$ cts., \$ cts. Rows include: Deurre frais par lb, do salé do do, Oeufs par douzaine, Saïndoux par lb, Sirop d'érable par gallon, Miel par livre, Laine par livre, Laine en écheveaux la lb, Savon, Peaux par livre, Foïn par cent boîtes, Foïn par botte, Paille par botte, Etouffe la verge.

JOSEPH LEDUC, Clerc du Marché.

PAPIERS TENTURES

Pour vos salons, c'est votre intérêt d'acheter des valeurs de \$2.25 la pièce pour 90 cts. J'ai aussi les bordures ajourées à relief pour salon, salle à dîner, salle d'attente, etc.

Pour se rendre compte de leur richesse, il faut les voir.

Pour une chambre : 10 x 12 pds comprenant le plafond, le mur et bordure : Prix pour le tout : \$1.00. — Aussi grande variété de tapisseries pour le gros et détail.

Pour constater l'épargne que vous pouvez réaliser, il faut vous rendre chez T. LEMAY, là vous saisissez la beauté et la valeur incontestable de nos papiers tentures, pour n'importe quels appartements, et vous verrez que jamais vous n'avez payé aussi bon marché qu'en achetant chez

T. LEMAY, Joliette. (En face de A. Bazinet, meublier.) Téléphone : 310.

CANADIAN NORTHERN QUEBEC & LAKE ST JOHN RYS

Pour les Colons à la recherche d'un Foyer

TAUX DE PASSAGE : \$49.50

Calgary et Edmonton ET RETOUR.

Chaque mardi jusqu'au mois d'octobre. Taux proportionnés aux points de départ.

CHARS ECLAIRES A L'ELECTRICITE POUR LES TOURISTES.

Pour notre pamphlet, "Home-seeker's and Settler's Guide", billets et informations, s'adresser à l'agent du Canadien Nord le plus rapproché.

C. G. MACPHERSON, Agent, Joliette, Qué.

St-Paul de Joliette

M. Noël Desrosiers, cultivateur du rang de la rivière Rouge est décédé en cette paroisse le 14 mars, après une maladie de quatre jours seulement, à l'âge de 55 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse et sept enfants, dont quatre fils et trois filles.

Les funérailles ont eu lieu ici, vendredi, le 17 mars, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le Rvd M. Desrosiers, ancien curé, cousin du défunt, assisté de M. le chanoine Lafortune, curé et de M. l'abbé Beaudin, vicaire, comme discor et diacre.

Les condoléances à la famille.

Pharmacie Boucher

CONCOURS AGRICOLE. Tel que promis antérieurement, nous venons déclarer les gagnants de notre dernier Concours Agricole. Quoiqu'il y ait eu nombre de concurrents, toutefois, les gagnants ne seront pas nombreux, pour la raison que tous ne se sont pas conformés à une des conditions essentielles, à savoir : nous apporter l'enveloppe ayant contenu les grains de semence du produit exhibé.

Ceci étant établi, voici la liste des gagnants :

TOMATES EARLIANA DE SPARK. 1er prix : Mme Albert Coulombe \$1.00

2e prix : Mme Ubaldé Coulombe .065

CELETI JEAUNE D'OR DE PARIS. 1er prix : M. Louis Coulombe \$1.00

2e prix : Mme Ubaldé Coulombe .065

3e prix : M. Albert Coulombe .035

Hors concours : M. Henri Majeau.

PRIX SPECIAL. M. Henri Majeau \$5.00

NOUVEAU CONCOURS. Comme par les années passées, nous aurons cette année encore un concours agricole pour nos clients.

Les conditions seront les mêmes que pour le dernier concours. Il faudra, lorsque vous apporterez votre produit à exhiber, dans nos vitrines, avoir l'enveloppe ayant contenue les grains de ce produit. Cette condition, nous y tenons absolument et auront seuls droits de concourir ceux qui s'y seront conformés.

GRAINS DE SEMENCE. Notre stock de grains de semence est presque au complet et nous avons aussi un choix considérable de graines de tabac de diverses variétés et garanties.

NOTRE DERNIERE VENTE. Nous devons remercier nos nombreux clients qui ont profité de la vente dite de 25 p. c. qui vient de se terminer et qui a obtenu un grand succès.

DU NOUVEAU. Pour le mois de Mars, nous aurons de l'inédit. Afin de faire mieux connaître les produits "Rexall", dont nous avons l'agence exclusive pour le district, nous donnerons GRATUITEMENT à toute personne achetant pour \$1.00 ou plus de n'importe lequel de ces produits, soit sirop, pilules, brosse à dents, savon, etc., un globe contenant deux petits POISSONS VIVANTS. Achetez pour \$1.00 ou plus de produits "Rexall" et demandez des petits poissons.

MUSIQUE. A notre magasin central, Place Lavalltrie et Manseau, vous trouverez un assortiment considérable et varié de musique en feuille. Nous en avons de 10c en montant.

PIANOS. Nous avons l'agence exclusive des Pianos Archambault de Montréal et serons heureux d'en faire connaître les détails à ceux qui désiraient s'acheter un bon Piano.

CHOCOLATS. A notre magasin central, vous trouverez un joli assortiment de chocolats en boîtes. Si vous aimez un bon chocolat, un Nuget, ou une Praline, demandez le chocolat Liggett en boîtes de une livre et d'une demie livre.

DYSPEPTOLINE. Nous nous sommes portés acquéreurs de la Elka Chemical Co., propriétaires de la Dyspeptoline, une tablette spéciale pour la dyspepsie acide. Ce produit, nous continuerons à le vendre à raison de 50cts la boîte. Faites-en l'essai si votre digestion se fait mal.

Pharmacie Boucher

51 rue Notre-Dame

Magasin Central Coin Manseau et Place Lavalltrie